

LES VICTIMES DU NAZISME

Destins spécifiques

” Des visages,
des barbelés,
des numéros,
des strates
et des traces

Fiches
pédagogiques
pour les
enseignants

Rédaction :
Régis Schlagdenhauffen
et Francine Mayran.
Illustrations : Francine Mayran

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

1

TOUS, VICTIMES DE L'INNOMMABLE

Huile sur toile. Polyptyque. 9 toiles de 30 x 60 cm. 2013

Des visages de victimes, ou chaque drame individuel derrière le drame collectif

Des barbelés, ou l'enfermement d'une idéologie, d'une barbarie

Des numérotations arbitraires, ou l'inhumanité du système concentrationnaire et les traces visibles de la deshumanisation

Des strates, des traces, empreintes d'un passé, d'une mémoire traumatique, qui imprègnent notre monde, nos peuples, notre Histoire, notre présent et notre avenir.

Francine Mayran
www.fmayran.com





Francine Mayran, peintre-céramiste et psychiatre strasbourgeoise, née après la deuxième guerre mondiale, permet à la mémoire de l'Holocauste de s'incarner dans ses créations pour lier art, mémoire et histoire.

Par ses œuvres (peintures, céramiques et textes) l'exposition «Témoigner de ces vies» construit un chemin de mémoire européen, avec plus de 20 expositions reliant entre autre le Camp du Struthof, le Mémorial d'Alsace-Moselle, le Mémorial du camp de Royallieu à Compiègne, le Centre mondial de la Paix à Verdun, la maison de la région et l'église protestante Temple neuf à Strasbourg, le Conseil de l'Europe, le Fort de Breendonk et la gare de Boortmeerbeek en Belgique, le Mémorial de la déportation au Luxembourg, le Centre culturel franco-allemand de Karlsruhe en Allemagne, l'Albanie, Thessalonique, plusieurs festivals tsiganes...

■ **Son objectif est de faire œuvre de transmission et d'éveil des consciences dans des lieux publics** et dans des lieux de mémoire, pour questionner l'indifférence et la responsabilité des Hommes témoins de l'Histoire, pour honorer la mémoire des victimes, maintenir vivant le message des rescapés et interroger les traces indélébiles de tout génocide pour les rescapés, les descendants et l'humanité entière.

■ **Comme un passeur de mémoire, elle prend le relais des derniers témoins directs** qui peu à peu s'éteignent, pour s'adresser à de nouveaux témoins pour éviter l'oubli, éveiller les consciences, promouvoir les valeurs humaines et sensibiliser au danger de répéter l'Histoire.

■ **Elle élabore des projets pédagogiques avec le Conseil de l'Europe** afin que l'art et non plus uniquement l'histoire, interpelle les jeunes, les rende sensibles à la capacité de barbarie de l'homme civilisé, au danger de la négation de l'homme et du reniement de l'humanité et leur rappelle la dimension humaine de l'Holocauste pour qu'ils perpétuent à leur tour la transmission. C'est ainsi qu'elle engage un travail avec les enseignants européens pour réfléchir à l'apport de l'art à la transmission de la mémoire.

Elle connecte des témoignages et des photos d'archive, traces objectives du passé, et les relie par une création personnelle comme dans un lien de descendance pour que ces images restent et vivent et qu'elles deviennent des instants du présent.

■ **Par des portraits sur béton, elle symbolise les mémoires individuelles** en rendant aux victimes leur nom, leur visage et leur humanité.

■ **Refusant les conflits de mémoire, ses créations se veulent** être écho de la mémoire de toutes les victimes, des Juifs, des Tsiganes, des homosexuels, des résistants, de Témoins de Jéhovah ou encore des handicapés.

■ **Par des portraits de Justes parmi les nations et de personnes qui sauvèrent l'honneur de l'Humanité** pendant l'Holocauste, elle veut rappeler l'extraordinaire capacité de certains hommes au Bien, ces hommes qui représentent pour les générations à venir des lumières dans la noirceur d'un monde.

■ **Son œuvre se veut être un message de vie**, un espoir en l'avenir, rappelant à chacun la valeur des droits de l'homme et la valeur si précieuse et inestimable de chaque vie humaine.

■ **Ses peintures** font partie de collections publiques de lieux de mémoire et illustrent des fiches pédagogiques sur les victimes du nazisme réalisées par le Conseil de l'Europe, dans le cadre du programme «Transmission de la mémoire de l'Holocauste et prévention des crimes contre l'humanité».

■ Son livre «**Témoigner de ces vies-peindre la mémoire**», est paru aux Editions du Signe en 2012.

■ <http://www.fmayran.com>



■ **Régis Schlagdenhauffen, sociologue et historien** est docteur de l'Université de Strasbourg et Dr. Phil. de l'Université Humboldt de Berlin. Il enseigne depuis 2012 la sociologie à Sciences Po et à l'École des hautes études en sciences sociales. Il est l'auteur des fiches pédagogiques sur les victimes du nazisme réalisées par le Conseil de l'Europe, dans le cadre de son programme «Transmission de la mémoire de l'Holocauste et prévention des crimes contre l'humanité».

■ Spécialiste des questions de mémoire, il a d'abord travaillé sur les mobilisations mémorielles, en tant que lieu de rencontre de mémoires collectives de groupes et de lieu de production de revendications (sociales, politiques, citoyennes et économiques). Dans ce cadre, il a successivement étudié les monuments commémoratifs en souvenir des victimes du nazisme à Berlin (*La Bibliothèque Vide et le Mémorial de l'Holocauste de Berlin*, Paris, 2005), la mise en scène de la mémoire au nouveau musée de Yad-Vashem de Jérusalem et la commémoration des victimes homosexuelles du nazisme en Europe de l'Ouest.

■ Sa thèse de doctorat, primée par la Fondation Auschwitz, a porté sur une analyse comparée des usages et pratiques de la commémoration des victimes homosexuelles du nazisme à Paris, Berlin et Amsterdam. Depuis deux ans, ses recherches l'ont conduit à appréhender la tension entre le dicible et l'indicible dans les témoignages et écrits autobiographiques afin d'examiner comment le genre, l'âge et l'orientation sexuelle participent d'une reconfiguration contemporaine des dispositifs de la sexualité. Parallèlement, il continue ses recherches sur l'eupéanisation de la catégorie «groupe de victimes du nazisme» du point de vue de ses dimensions politiques et pédagogiques.

■ Ses deux derniers ouvrages s'intitulent *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Paris, Ed. Autrement, coll. Mutations/Sexe en tous genre, 2011, 308 p. et (avec A. Ehresmann et al.) *Die Erinnerung an die nationalsozialistischen Konzentrationslager: Akteure, Inhalte, Strategien*, Berlin, Metropol, 2011, 280 p.

Depuis 2011, le Conseil de l'Europe développe un programme transversal (éducation, culture, patrimoine, jeunesse et sport), consacré à la transmission de la mémoire de l'Holocauste et à la prévention des crimes contre l'humanité.

C'est la troisième phase d'un projet qui a commencé à la fin des années 1990 dans le cadre de l'enseignement de l'Histoire européenne au XXI^e siècle. Depuis 2001, autour de la mise en place nationale d'une journée de la Mémoire de l'Holocauste et de prévention des crimes contre l'Humanité dans les Etats membres, ont été menées des actions de sensibilisation à l'importance de la thématique autant auprès des ministères de l'éducation que des enseignants. Pour ce faire, non seulement des ateliers européens de formation sont proposés régulièrement par les Etats membres de la Convention Culturelle Européenne de 1954, mais le Conseil de l'Europe publie du matériel pédagogique en fonction des besoins et des demandes des enseignants européens.

Une fiche pour chaque groupe de victimes

Les fiches pédagogiques sur les différentes catégories de victimes du nazisme ont pour objectif d'aider les enseignants à préparer leurs cours sur l'histoire et sur la mémoire de l'Holocauste.

Chaque fiche (format A4 recto-verso) propose une synthèse sur la persécution nazie d'un groupe de victimes en particulier.

Les fiches concernent les groupes de victimes suivants : **Handicapés – Homosexuels – Témoins de Jéhovah – Résistants et opposants politiques – Slaves – Polonais – Roms (Tsiganes) Juifs – Asociaux**

Toutes les fiches sont structurées de la même manière pour une meilleure lisibilité.

Elles peuvent être travaillées à deux niveaux, d'une part d'un point de vue textuel et photographique, d'autre part sous un angle artistique, en analysant le message que l'artiste veut véhiculer.

Il s'agit de s'insurger contre la concurrence des mémoires des victimes. L'idée qui prévaut est de proposer une approche comparative qui mette en exergue les spécificités de chacune des politiques appliquées aux victimes et de leur contexte. Chronologiquement, des limites larges ont été choisies, c'est-à-dire de 1933 (et l'accession au pouvoir des nazis) jusqu'à 1945 (et la capitulation sans condition de ce régime).

L'analyse des mécanismes est nécessaire dans une perspective préventive. Seront ainsi présentées pour chaque groupe de victimes persécutées :

- ▶ La chronologie, l'idéologie
- ▶ Les mesures prises contre ce groupe et les étapes
- ▶ Leurs conséquences
- ▶ La position du Conseil de l'Europe
- ▶ Une reproduction photographique à analyser
- ▶ Un extrait d'un texte pour aller plus loin
- ▶ Des références bibliographiques et filmographiques
- ▶ Une œuvre picturale au service de la mémoire s'appuyant sur l'histoire pour interroger et interpeller l'élève et revenir à la dimension humaine individuelle des victimes et confronter l'humanité des victimes à l'inhumanité de la barbarie.

Chronologiquement, des limites larges ont été choisies, c'est-à-dire de 1933 (et l'accession au pouvoir des nazis) jusqu'à 1945 (et la capitulation sans condition de ce régime).

Sur le plan textuel elles ont été conçues par le Dr. Régis Schlagdenhauffen, chercheur à l'institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS) de l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales (EHESS), avec l'aide de Noémie Musnik (historienne, ingénieure en techniques de la documentation) et de Ségolène Debarre (professeure agrégée d'histoire et de géographie, ancienne élève de l'école normale supérieure).

Sur le plan pictural artistique, une peinture a été réalisée par le Dr. Francine Mayran artiste peintre et psychiatre.

Les fiches pédagogiques du Conseil de l'Europe considèrent la persécution nazie dans sa dimension européenne en dépassant les frontières nationales. Pour cette raison, aucune fiche ne concerne un Etat en particulier (à l'exception de celle spécifiquement consacrée aux persécutions infligées aux Polonais).

Ces fiches analysent la nature des crimes contre l'Humanité commis par les Nazis, mettent en exergue la spécificité de chacune des catégories de victimes du génocide des Juifs et des Roms dans l'Histoire de l'Humanité en général et dans l'histoire de l'Europe en particulier – et la destinée spécifique des « autres » groupes de victimes.

Enseignement et mémoire

■ Le cadre institutionnel dans lequel s'insère le programme transversal sur la transmission de la mémoire de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité est la Convention culturelle européenne de 1954 et la Recommandation 2001 (15) relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI^e siècle:

■ Il conviendrait, tout en mettant en évidence les résultats positifs qui ont marqué le XX^e siècle, tels que l'utilisation pacifique des sciences en vue d'un meilleur art de vivre et le développement de la démocratie et des droits de l'Homme, de prendre toutes les mesures éducatives permettant de prévenir la répétition ou la négation des événements dévastateurs ayant marqué ce siècle, à savoir l'Holocauste, les génocides et autres crimes contre l'humanité, les épurations ethniques, les violations massives des droits de l'homme et des valeurs fondamentales auxquelles le Conseil de l'Europe est particulièrement attaché. Il s'agit donc :

- ▶ d'aider les élèves à prendre connaissance et conscience des faits – et de leurs causes – qui ont marqué de la façon la plus sombre l'histoire de l'Europe ;
- ▶ d'assurer la mise en œuvre, le suivi et le monitoring de la décision des ministres de l'Éducation et de consacrer, dans les écoles, une journée à la mémoire de l'Holocauste et à la prévention des crimes contre l'humanité, choisie selon l'histoire de chaque Etat membre ;
- ▶ de poursuivre, selon des modalités à définir, des activités dans le domaine de l'enseignement de l'histoire afin de renforcer des relations de confiance et de tolérance au sein des et entre les Etats, et de faire face aux défis du XXI^e siècle.

Objectifs de l'enseignement de l'histoire au XXI^e siècle

■ L'enseignement de l'histoire dans une Europe démocratique devrait :

- ▶ occuper une place essentielle pour la formation d'un citoyen responsable et actif et pour le développement du respect de toute sorte de différences, respect fondé sur une compréhension de l'identité nationale et des principes de tolérance ;
- ▶ être un facteur décisif de réconciliation, de reconnaissance, de compréhension et de confiance mutuelle entre les peuples ;
- ▶ jouer un rôle essentiel dans la promotion de valeurs fondamentales telles que la tolérance, la compréhension mutuelle, les droits de l'homme et la démocratie ;
- ▶ être un instrument de la prévention des crimes contre l'humanité.

UTILISATION PÉDAGOGIQUE DES ŒUVRES D'ART DE FRANCINE MAYRAN : UN ART AU SERVICE DE LA MÉMOIRE, S'APPUYANT SUR L'HISTOIRE POUR INTERROGER ET OPPOSER L'INDIVIDUALITÉ DES VICTIMES À LA VOLONTÉ DE NÉGATION DE L'HOMME PAR LA BARBARIE NAZIE

Ce sont 9 toiles réunies en un polyptyque formant une seule œuvre intitulée « tous, victimes de l'innommable », 9 toiles unies par des lignes de barbelés et des suites de chiffres. Ce sont des toiles échos de toutes les mémoires des victimes, pour refuser la concurrence des mémoires.

Des barbelés et des suites de chiffres symbolisant la barbarie se poursuivent en une seule courbe d'une toile à l'autre, pour unir les 9 toiles en formant une seule œuvre. Ce polyptyque associant toutes les mémoires avec leurs spécificités propres symbolise la place du Conseil de l'Europe, qui dépassant les frontières nationales, prône des valeurs démocratiques communes et le respect des droits de l'Homme.

Ce sont des peintures élaborées à partir de traces historiques du passé, à partir de photos de déportés à la sortie des camps

Ces toiles ne sont pas nées de l'imaginaire, parce que les actes barbares dont les nazis furent responsables sont une réalité qui ne peut être niée.

Ce sont ainsi des peintures qui invitent non seulement à aller vers l'Histoire, mais aussi à la questionner. Alors que les images d'archives mettent la distance de l'histoire entre le spectateur et l'image, les peintures pénètrent l'esprit.

Ces peintures s'adressent à l'homme pour le faire réfléchir, pour symboliser l'au delà du dicible, pour ne pas oublier la dimension humaine individuelle de ces drames collectifs, pour rendre aux victimes leur individualité, leur humanité et s'opposer à la volonté de négation de l'homme.

Ces œuvres transmettent un message universel qui dépasse le souvenir, pour que le passé puisse nourrir l'avenir.

Les 9 groupes de victimes du nazisme sont représentées par le signe triangulaire qu'ils portaient sur leur vêtement

Les victimes étaient classifiées en catégories comme du bétail, comme des objets, par un triangle cousu à leur vêtement. Les Juifs portaient deux **triangles jaunes** en forme d'étoile de David. Les homosexuels appelés « triangles roses » portaient un **triangle rose**. Les Témoins de Jéhovah portaient un **triangle violet**. Les Tsiganes portaient un **triangle marron-orangé**. Les asociaux et les handicapés portaient un **triangle noir**. Les résistants, les slaves et les polonais portaient un **triangle rouge** (avec la lettre P pour les polonais).

Pour opposer l'inhumanité de la barbarie nazie à l'humanité de chaque victime, les toiles sont élaborées à partir d'une couleur à laquelle s'oppose sa couleur complémentaire

L'inhumanité est symbolisée par la couleur du signe du système de marquage nazi qui se retrouve dans la couleur des barbelés et dans la couleur de la suite de numéros qui dessine un de ces fils de fer.

L'inhumanité, c'est la perte d'identité. En désignant chaque homme par un système de marquage, en lui faisant perdre son nom pour le remplacer par un numéro-matricule et en l'enfermant dans des conditions innommables, les victimes se sentaient déshumanisées. De plus pour les nazis, il était plus facile de torturer et de tuer des victimes « animalisées » ou transformées en objet.

- ▶ **Le signe** désigne l'homme par les motifs de la persécution et non l'identité de chaque victime. Ainsi pour les nazis, l'homme n'était plus qu'un triangle.
- ▶ **Les numéros** symbolisent l'immatriculation des victimes, destinée au tri des humains et à la comptabilité. Ils sont mécaniquement tracés au pochoir, comme la mécanisation scientifique, inhumaine du système concentrationnaire nazi. Ils traduisent une volonté scientifique de rendre les victimes anonymes, pour leur dénier toute individualité et les priver de leur dignité d'homme. Ils renvoient aux matricules, ces traces visibles symboles de toutes les traces invisibles laissées par l'indicible.
- ▶ **Les barbelés** symbolisent l'inhumanité et la barbarie qui internent, qui enferment et gèrent des êtres humains.

L'humanité est symbolisée par la couleur complémentaire qui se retrouve dans le vêtement du déporté. C'est ainsi que les tenues des déportés juifs sont violettes, couleur complémentaire du jaune de l'étoile. Celles des Témoins de Jéhovah sont jaunes, couleur complémentaire du triangle violet. Celles des résistants, polonais et slaves sont bleues-vertes couleur complémentaire du triangle rouge. Celles des Tsiganes sont bleues, couleur complémentaire du marron-orangé. Celles des homosexuels sont vertes, couleur complémentaire du triangle rose. Alors que celles des asociaux et des handicapés sont blanches opposées à la couleur du triangle noir.

■ **L'opposition entre une couleur et sa complémentaire représente la confrontation entre la barbarie du système nazi et l'humanité** qui n'a pas été anéantie en chaque déporté, en chaque rescapé. Elle symbolise l'opposition entre l'inhumanité des nazis et de leur machine de persécution et le sens humain qui contrecarrerait la barbarie. C'est ici la représentation de l'Humain plus fort que l'inhumain, pour que l'espoir en l'Homme soit permis malgré cette blessure ineffaçable de l'humanité.

Contrairement à l'objectif des nazis, dans les toiles l'individu subsiste derrière le groupe, avec sa spécificité et son individualité

■ **Chaque groupe est ainsi représenté en préservant ses différences.**

C'est pourquoi les Juifs et les Tsiganes sont représentés par des femmes et des enfants, car eux seuls furent déportés et exterminés en famille dans le génocide appelé Holocauste ou Shoah. C'est là une différence fondamentale, eux seuls furent victimes pour des raisons raciales. Les Tsiganes, furent eux aussi victimes avec leur famille, d'un génocide encore appelé Samudaripen, alors que les autres groupes furent victimes de crime contre l'humanité et ne furent pas déportés en famille. Les Tsiganes sont seuls représentés dans leur vêtements habituels et non dans la tenue rayée des autres déportés, pour rappeler que souvent dans les camps, comme dans le « Zigeunerlager » d'Auschwitz, ils étaient maintenus dans leur groupe social, avec leur conjoint, leur famille, avec leurs propres vêtements, à l'écart des autres déportés.

■ **Les victimes ne sont pas symbolisées par des groupes anonymes, mais par des personnes debout**, qui nous font face, des visages, des regards qui nous regardent, demandant à chacun de nous de ne plus jamais fermer les yeux, de ne plus jamais nous comporter comme si la réalité n'existait pas, de ne plus jamais permettre qu'un drame humain puisse se dérouler près ou loin de nous grâce à notre indifférence. Ces regards interrogent au travers de la Shoah, au travers du génocide tzigane, au travers des drames de toutes les victimes du nazisme, la responsabilité des Hommes témoins de l'Histoire. C'est une adresse à l'élève qui, happé par l'image, devient alors lui-même, le témoin du destin collectif et individuel de ces victimes.

Un travail de matière symbolise les traces indélébiles de la barbarie

■ Pour symboliser les traces, des strates de matière sont texturés et les couleurs sont superposées.

■ A travers les couches émergent pour les rescapés, les traces indélébiles de cette deshumanisation, un indicible, une mémoire empreinte d'un passé, le souvenir des absents qui resurgit dans la conscience, le sentiment de vivre à la place d'un autre, la culpabilité d'avoir survécu et la nécessité de survivre.

■ Ce sont aussi pour les descendants, les traces indélébiles des paroles, des silences, des non-dits des rescapés et les chaînons manquants dans la descendance.

■ C'est enfin pour l'humanité, les traces indélébiles de la mémoire traumatique qu'elle garde de la capacité à la barbarie à la violence et à l'inhumanité de l'homme dit « civilisé », ces traces qui maintiennent la mémoire et interdisent l'oubli.

FICHE 5

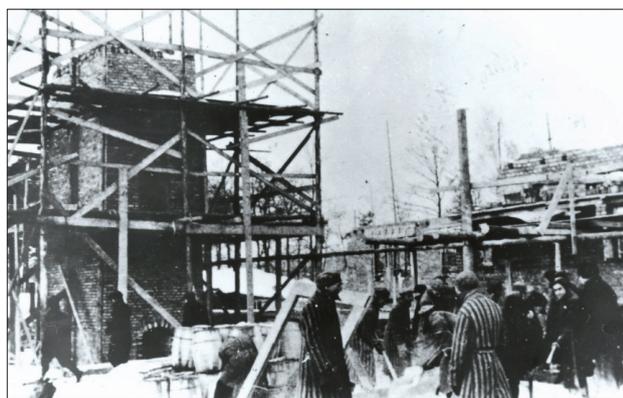
LES CAMPS DE CONCENTRATION ET LES CENTRES DE MISE À MORT NAZIS

Une confusion persiste entre le terme de « camp de concentration » et celui de « centre de mise à mort » improprement appelé « camp d'extermination » (alors qu'il ne s'agit pas d'un camp). Les **centres de mise à mort** étaient destinés à l'assassinat des Juifs dans le cadre de la « Solution finale de la question juive » et se trouvaient au bout d'une voie de chemin de fer qui permettait l'acheminement des personnes que les nazis voulaient exterminer. La localisation de ces centres était tenue secrète, à l'inverse de celle des camps de concentration. Les **camps de concentration** nazis étaient des camps de travaux forcés dont la vocation première était la « rééducation par le travail ». La malnutrition, les conditions d'hygiène désastreuses, la promiscuité, la lutte pour la survie, le travail forcé, les maladies ont aussi provoqué la mort des détenus, ce qui a maintenu une confusion entre les deux réalités.

Historique

Les premiers camps de concentration nazis sont improvisés immédiatement après la prise du pouvoir par le NSDAP (Parti national-socialiste des travailleurs allemands), le 30 janvier 1933. Ce sont des petits camps « sauvages » dont l'existence, pour la majorité d'entre eux, est aujourd'hui oubliée. La plupart de ces camps était sous le contrôle de la SA (les sections d'assaut) à l'exception de celui de Dachau, situé près de Munich, qui était sous le contrôle de la SS (*Schutzstaffel*).

A partir de 1935, les multiples petits camps disséminés à travers le Reich ont été progressivement dissous pour laisser place aux grands camps de concentration : Buchenwald (près de Weimar), Dachau (près de Munich), Flossenbürg (près de Weiden), Mauthausen (près de Linz, en Autriche), Neuengamme (près de Hambourg), Sachsenhausen (près de Berlin) et Ravensbrück, unique camp de concentration pour femmes (situé au nord de Berlin). A partir de 1939 et donc de la seconde guerre mondiale, de nouveaux camps sont créés : Auschwitz (près de Cracovie), Bergen-Belsen (près de Celle), Natzweiler (près de Strasbourg, en Alsace). A cela s'ajoutent de nombreux commandos extérieurs destinés à l'économie de guerre.



Barbelés et baraquements de Treblinka (Mémorial de la Shoah) MIX_1_111

Classification des camps de concentration

En 1941, une classification des camps de concentration est établie. La catégorie I désigne les camps modérés ; la catégorie II les camps où les conditions de travail et de vie sont plus pénibles ; la catégorie III les camps aux conditions les plus extrêmes. Ces derniers sont couramment appelés « camps de la mort » ou Knochemühle, broyeurs d'os. Les camps d'Auschwitz, Lublin, Gross-Rosen, Mauthausen et Natzweiler sont des camps de catégorie III.

L'existence des camps de catégorie III permet de comprendre pourquoi, dans les témoignages des survivants, il est fait état de « camps d'extermination par le travail » ou de camps de la mort. Cependant, une fois de plus, les camps de concentration de catégorie III n'ont rien à voir avec les centres d'extermination, qui ont été conçus dans le cadre de la « Solution finale de la question juive » et ne concernent donc, sauf exception, que les Juifs.

Origine des internés

Avec la guerre et l'occupation de pays européens, la proportion des détenus allemands dans les camps diminue progressivement par rapport aux étrangers. Si, entre 1933 et 1939, seuls les Allemands sont concernés par le système concentrationnaire, entre 1939 et 1945 ce sont des internés issus de quasiment toute l'Europe qui se retrouvent en camps. Cela permet de comprendre pourquoi, durant la guerre, les Allemands ne représentent que 5 à 10 % des détenus, les autres venant de tous les pays d'Europe, voire d'autres continents.

Dès ce moment, il est important de noter que les camps de concentration et leurs commandos extérieurs jouent un rôle primordial dans l'économie de guerre allemande, ils sont devenus un vivier intarissable de main-d'œuvre.



Entrée du camp d'Auschwitz (Régis Schlagdenhauffen)

FICHE 6

OPÉRATION T4 – LA PERSÉCUTION NAZIE DES PERSONNES « HANDICAPÉES »

Dans le cadre de la politique eugéniste nazie, une place particulière a été donnée à ce que les nazis ont ironiquement appelé l'« euthanasie » des personnes dont « la vie ne valait pas la peine d'être vécue ». Les personnes en question étaient pour la plupart des personnes handicapées physiques et/ou mentales. Le code donné à ce programme réalisé sous le sceau du secret est : « Opération T4 ». Il tire son nom de l'immeuble où se trouvait l'organisme central de gestion de cette opération d'assassinat planifié, situé au numéro 4 de la Tiergartenstrasse à Berlin. Du début à la fin, la planification de l'« euthanasie des personnes dont la vie ne valait pas la peine d'être vécue » a été pratiquée sous le sceau du secret d'Etat. Néanmoins, quelques informations ont filtré, et c'est ce qui a amené le régime nazi à officiellement interrompre le programme, face à la vive opposition de l'Eglise.

Chronologie, idéologie, textes

■ L'« Opération T4 » (*Aktion T4*) trouve ses sources dans les théories d'« hygiène raciale » qui se sont développées au début du XXe siècle et tout particulièrement au lendemain de la première guerre mondiale. Ces théories eugénistes, liées aux théories des races, visent une purification des peuples concernés selon deux principes : stérilisation des personnes ayant une tare et condamnation/empêchement des unions entre personnes d'origines différentes. Dans le cadre de l'Opération T4, le terme « euthanasie » désigne l'assassinat de personnes handicapées. La première étape, préalable à ce programme, a eu lieu dès 1933. Hitler promulgua une loi de stérilisation forcée de toutes les personnes atteintes de maladies héréditaires.

■ Ce n'est qu'en 1939, lorsque l'Allemagne entre en guerre, que les nazis décident secrètement, dans le cadre d'un programme d'économie de guerre, la liquidation des infrastructures destinées à soigner les handicapés mentaux et physiques. Ce programme conduit à l'assassinat de dizaines de milliers de personnes dans le plus grand secret. Il prend fin en 1941, sur pression des représentants religieux, aussi mystérieusement qu'il a débuté, alors que la plupart des handicapés ont été exterminés.

Mesures prises et étapes de la persécution

■ En 1938, l'opération a commencé par l'« euthanasie » des enfants. A ce moment, l'opération n'avait pas encore pour nom « T4 ». Puis, en 1939, une circulaire datée du 21 septembre rendit obligatoire le recensement des personnes en institution psychiatrique et l'Opération T4 à proprement parler fut mise en œuvre. Elle avait pour but l'élimination systématique des enfants, des adultes et des personnes âgées mentalement déficientes, atteintes de maladies incurables ou malformées.



Illustration : Francine Mayran

■ Trois méthodes ont été employées : le gaz, l'injection létale ou la surdose médicamenteuse. A partir du lancement de l'opération, nous pouvons dire qu'il y a eu en moyenne 121 décisions d'euthanasie par jour, soit une décision favorable toutes les cinq minutes. Les patients assassinés étaient invalides ou handicapés physiquement ou souffraient de troubles mentaux.

■ Entre 1939 et 1941, le régime nazi a créé six centres d'euthanasie à travers tout le Reich : Grafeneck, Brandenburg, Hartheim, Sonnenstein, Bemburg et Hadamar. Les milliers de personnes qui devaient être assassinées ont été transportées par bus dans ces centres. Après l'assassinat, les membres des familles recevaient une lettre annonçant le décès ainsi qu'une lettre leur donnant la possibilité de récupérer les cendres du défunt. En effet, les morts étaient incinérés.

■ L'Opération T4 a servi de préliminaire à l'extermination de masse des Juifs d'Europe au moyen de la chambre à gaz. S'agissant des dites chambres à gaz, il était signalé aux personnes « handicapées » qu'elles devaient simplement être désinfectées dans le cadre de la visite médicale.

■ En ce sens, l'Opération T4 a assurément servi de prélude à la mise en œuvre de la « Solution finale » aussi bien du point de vue logistique que de celui de la participation des bourreaux à une entreprise meurtrière.

Conséquences

■ A l'heure actuelle, les historiens estiment que le nombre total des victimes de l'Opération T4 se situe au sein d'une fourchette qui oscille entre 70 000 et 200 000 personnes.

■ L'Opération T4 est symboliquement importante dans la mesure où elle consiste en la première action d'envergure d'ostracisation et d'élimination d'un groupe social défini. De plus, elle montre dans quelle mesure les membres d'une profession élitaires, les médecins, ont pu coopérer à la réalisation concrète d'une idéologie meurtrière. Après la guerre, la question de l'extermination des malades mentaux et handicapés est restée longtemps occultée.

■ Ce n'est que dans les années 1980 que des historiens et des militants ont commencé à s'intéresser à la question de l'Opération T4 et de l'élimination des personnes « handicapées ». En effet, après la guerre, aucun groupe de survivants ne s'est constitué en groupe de victimes et c'est ce phénomène qui permet de comprendre pourquoi les handicapés sont longtemps restés des victimes du nazisme oubliées. En outre, les conséquences de cette pensée ont continué à avoir des effets dans plusieurs pays après 1945.

La position du Conseil de l'Europe

■ L'article 15 de la Charte sociale européenne révisée (1996) reconnaît le droit des personnes à l'autonomie, à l'intégration sociale et à la participation à la vie de la communauté.

Références bibliographiques

- ▶ Götz Aly, *Comment Hitler a acheté les Allemands : Le III^e Reich, une dictature au service du peuple*, Paris, Flammarion, 2005.
- ▶ Götz Aly et Susanne Heim, *Les architectes de l'extermination : Auschwitz et la logique de l'anéantissement*, Paris, Calmann-Lévy, 2005.



- ▶ Christian Pross et Götz Aly, *The value of the human being : Medicine in Germany 1918-1945*, Berlin, Ärztekammer, 1991.
- ▶ Mireille Horsinga Renno, *Cher Oncle Georg : La bouleversante enquête d'une femme sur un médecin de la mort impuni*, Strasbourg, la Nuée bleue, 2006.
- ▶ Michaël Tregenza, *Aktion T4 : Le secret d'Etat des nazis, l'extermination des handicapés physiques et mentaux*, Paris, Calmann-Lévy, 2011.

Pour aller plus loin...

■ Hartheim est le nom d'un château de style Renaissance et de masse imposante, flanqué de quatre tours octogonales et d'une sorte de donjon latéral de forme byzantine. En 1940, Hartheim ne comportait aucune possibilité de logement pour les patients que l'on amenait. C'est le 5 ou 6 mai 1940 qu'arrivèrent les premiers transports et que fut mise en route la chambre à gaz.

Voici le témoignage d'un préposé au four crématoire :

« J'ai commencé à travailler à Hartheim le 2 avril 1940. J'ai d'abord été utilisé en second pour les tâches les plus diverses. Au bout de quinze jours environ, le capitaine Wirth nous réunit. Il s'est adressé à nous – nous n'étions là que des hommes – dans les termes suivants : "Camarades, je vous ai réunis aujourd'hui pour vous expliquer la situation actuelle, ici, au château, ce qui va se passer maintenant. J'ai reçu la mission de la chancellerie du Reich de prendre ici au château la suite des opérations. Nous devons construire ici un crématoire pour brûler les malades mentaux d'Autriche. Cinq médecins ont été désignés pour examiner les malades mentaux et décider ce qui doit être sauvé et ce qui ne doit pas l'être. Ce qui ne doit pas être sauvé ira au crématoire et sera brûlé. Les malades mentaux sont une charge pour l'Allemagne et nous ne voulons que des bien-portants. Les malades mentaux sont véritablement une charge pour l'Etat. Quelques hommes seront désignés pour travailler au crématoire. Avant toute chose, il s'agit de se taire, sous peine de mort. Qui ne tiendra pas sa langue ira en camp de concentration ou sera abattu." »

(Vincent Nohel, préposé au four crématoire du château de Hartheim, cité par Serge Choumoff, « Les exterminations par gaz à Hartheim », in Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Paris, Seuil, 1973, p. 336 et suiv.).

Château de Hartheim
(Mémorial de la Shoah) DLXVIII_27

FICHE 7

LES « TRIANGLES ROSES » LA PERSÉCUTION NAZIE DES HOMOSEXUELS

La réalité d'une persécution nazie des homosexuels a longtemps été occultée pour deux raisons : premièrement en raison de l'hostilité existant envers les personnes homosexuelles ; deuxièmement en raison d'une confusion qui a persisté après la guerre entre personnes déportées pour homosexualité dans des camps de concentration et l'existence de relations sexuelles et affectives entre personnes de même sexe dans les camps (homosexualité de circonstance).

La persécution des homosexuels a principalement eu lieu en Allemagne mais elle a aussi concerné les territoires annexés par le Reich (Alsace-Lorraine, Autriche, Pays-Bas, Sudètes, etc.). Entre 5 000 et 15 000 homosexuels ont été victimes des camps de concentration nazis.

Chronologie, idéologie, textes

La persécution des homosexuels a démarré dès la prise de pouvoir des nazis. Cependant, avant même l'arrivée au pouvoir des nazis, les relations sexuelles entre hommes étaient condamnées en vertu d'un article de loi du Code pénal allemand, le paragraphe 175.

En juin 1935, la révision du paragraphe 175 a apporté une modification majeure à la façon dont l'homosexualité était appréhendée par le pouvoir nazi. En effet, ce n'était plus uniquement les relations homosexuelles qui étaient condamnées mais les personnes porteuses de cette identité spécifique. Heinrich Himmler, bras droit d'Adolf Hitler, qui a joué un rôle majeur dans la persécution des homosexuels, estimait que les homosexuels, en tant que minorité, ont un style de vie propre qui menace l'utopie nationale-socialiste et qu'ils forment un « Etat dans l'Etat ». De plus, en raison de leur féminité, ils forment une menace pour l'autorité du Männerstaat (l'Etat viril) et ils nuisent à l'accroissement de la population. En 1936, Himmler décide de la création d'une *Centrale de lutte contre l'homosexualité et l'avortement*. Cette centrale avait pour vocation la coordination des politiques de persécution contre les homosexuels.

Mesures prises et étapes de la persécution

L'arrivée au pouvoir d'Hitler est immédiatement suivie d'une campagne de répression anti-homosexuelle. En quelques semaines, trois décrets sont publiés. Le premier vise la lutte contre la prostitution, le deuxième la fermeture des bars dits « indécents » et des bars fréquentés par des personnes qui ont des pratiques considérées comme « contre nature ». En mars 1933, les revues homosexuelles cessent de paraître. Les mesures prises à l'encontre des homosexuels ont continué entre 1933 et 1945.

Lorsqu'il y a interpellation, la police informe la famille et l'employeur du présumé coupable du motif de l'arrestation : homosexualité. Suivant les cas, les homosexuels arrêtés sont condamnés à un internement en camp de travaux forcés ou en camp de



Illustration : Francine Mayran

concentration en plus d'une peine d'emprisonnement. La persécution a principalement concerné les hommes, dans la mesure où seule l'homosexualité masculine était condamnée par la loi. Néanmoins, quelques femmes homosexuelles (lesbiennes) ont été internées dans le camp de concentration pour femmes de Ravensbrück.

Dans les camps de concentration, la proportion des homosexuels ne dépasse jamais 1 % du total des internés. Numériquement parlant, ce groupe représente une véritable minorité dans des camps qui comptent plusieurs dizaines de milliers d'internés. La plupart des homosexuels portent un signe distinctif, le triangle rose. Dans certains cas, ils portent un triangle d'une autre couleur, le triangle vert des « criminels » ou le noir des « asociaux ». Quel que soit le triangle qu'ils portent, ils sont toujours condamnés aux commandos de travail les plus rudes. Ils ne sont certes pas les seuls à être affectés dans ces commandos, mais ils constituent le seul groupe dont l'affectation est systématique pour tous les membres du groupe. Ils sont affectés à la carrière, la briqueterie (voir illustration) ou au commando de déminage. Dans certains camps, les homosexuels sont assignés à subir des expériences médicales ou hormonales dont le but (jamais atteint) était de les rendre hétérosexuels.

Conséquences

■ Nous pouvons affirmer qu'entre 50 000 et 100 000 hommes ont été condamnés pour homosexualité par des tribunaux civils et militaires à des peines de privation de liberté. Parallèlement, plusieurs milliers d'hommes et de femmes ont été internés pour homosexualité dans des unités psychiatriques.

■ Enfin, entre 5 000 et 10 000 hommes ont été internés pour homosexualité en camps de concentration. S'agissant des femmes, seule une douzaine d'entre elles ont jusqu'à aujourd'hui pu être identifiées.

■ Le fait que les homosexuels aient été condamnés aux commandos les plus durs et tenus à part dans les baraques des camps a eu pour conséquence que leur taux de mortalité était bien plus élevé que celui des autres catégories.

■ La reconnaissance des homosexuels en tant que victimes du nazisme est récente, leur commémoration fut longtemps déniée car leur persécution n'était pas considérée comme une injustice par certains groupes.

La position du Conseil de l'Europe

■ La question de la reconnaissance des homosexuels en tant que victimes du nazisme a été longtemps débattue en Europe. Cette question a été réglée de façon différente dans chaque pays, en fonction des enjeux de mémoire existants et en fonction du soutien ou de l'opposition des groupes de victimes du nazisme déjà reconnus.

■ Le Conseil de l'Europe, depuis le début de son action sur la thématique, a tenu à prendre en considération toutes les victimes du nazisme, dans le cadre de la « Journée de la mémoire de l'Holocauste et pour la prévention des crimes contre l'humanité ».

Références bibliographiques

- ▶ Gad Beck, *An Underground Life : Memoirs of a Gay Jew in Nazi Berlin*, Madison, University of Wisconsin, 1999.
- ▶ Burkhard Jellonek et Rüdiger Lautmann, *Nationalsozialistischer Terror gegen Homosexuelle. Verdrängt und ungesühnt*, Paderborn, Schöningh, 2002.
- ▶ Régis Schlagdenhauffen, *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Paris, Autrement, 2011.



Références filmographiques

- ▶ *Aimée et Jaguar*, réal. Max Färberböck, 1999, 125 min.
- ▶ *Paragraph 175*, réal. Rob Epstein/Jeffrey Friedmann, 2000, 81 min.
- ▶ *Un amour à taire*, réal. Christian Faure, 2005, 102 min.

Pour aller plus loin...

■ Voici un extrait du témoignage d'un bourreau lors de son procès. Il s'agit de Rudolf Beer, *SS-Obersturmführer* au camp pour hommes de Ravensbrück :

« En juillet ou bien en août 1942, un jeune interné allemand, porteur du triangle rose des homosexuels, ne pouvait plus travailler parce qu'il était trop faible. Lors de l'appel du soir, il a eu pour punition le transfert immédiat en commando disciplinaire [de nuit] avec privation du repas du soir. En raison de sa faiblesse, le détenu est tombé en syncope lors du départ du commando. L'accusé [Rudolf Beer] ainsi que d'autres SS ont alors tenté de le faire se relever en lui donnant des coups de pieds. Comme cela ne servait à rien, ils ont bourré la bouche du détenu, alors inconscient, avec du tabac à priser. Mais ce n'est qu'après que l'accusé eut jeté plusieurs seaux d'eau froide au visage du Häftling [détenu] que ce dernier retrouva ses esprits. L'inculpé lui ordonna alors d'aller aux sanitaires. Les détenus qui étaient encore debout sur l'Appellplatz entendirent les claquements des coups et les cris du maltraité. Après quelques minutes, les SS ont traîné le Häftling qui ne pouvait plus marcher jusqu'au portail du camp. La colonne du commando disciplinaire l'y attendait. Là-bas, il perdit à nouveau connaissance et tomba à terre. Sur ordre de l'accusé, ses pieds ont été attachés avec du fil de fer. Les autres détenus ont eu l'instruction de le tirer ainsi jusqu'au lieu de travail, de sorte que sa tête traînât au sol. Le soir, vers 23 heures, le témoin F. apprit que le Häftling était décédé. Plus tard, en tant que Schreiber [secrétaire], lui fut transmis l'ordre de noter que le motif du décès était "faiblesse du cœur et de la circulation". »

(Procès du KZ Ravensbrück (Lfd. Nr. 222), in Adelheid Rüter-Ehlerman, H.H. Fuchs et C.F. Rüter (dir.), *Justiz und NS-Verbrechen. Sammlung deutscher Strafurteile wegen nationalsozialistischer Tötungsverbrechen 1945-1966*, 6, Amsterdam, University Press Amsterdam, 1971, p. 669 et suiv.).

Déportés homosexuels au camp de Sachsenhausen (Régis Schlagdenhauffen)

FICHE 8

LA PERSÉCUTION NAZIE DES TÉMOINS DE JÉHOVAH LES BIBELFORSCHER

Classés dans la catégorie des « ennemis idéologiques », les Témoins de Jéhovah (*Bibelforscher*) se sont trouvés exclus et persécutés parce qu'ils refusaient de se plier à l'idéologie nationale-socialiste. En effet, les Témoins de Jéhovah refusaient le salut « Heil Hitler », le salut au drapeau ainsi que le service militaire. Pour cette raison, il est souvent fait état de « résistance passive » concernant l'attitude des Témoins de Jéhovah face au nazisme.

■ Les quelques milliers de Témoins de Jéhovah internés dans les camps de concentration portaient un triangle violet et ils étaient placés à l'écart des autres internés, de peur qu'ils tentent de les convertir. Autre spécificité, les Témoins de Jéhovah avaient la possibilité d'être libérés des camps de concentration en abjurant leur foi.

Chronologie, idéologie, textes

■ Avant la seconde guerre mondiale, les Témoins de Jéhovah ne constituent en Allemagne qu'une infime minorité de la population du pays puisque les statistiques leur accordent quelque 20 000 adhérents sur un total de plus de 60 millions d'habitants.

■ Dès le 28 février 1933, un décret concernant la sûreté du peuple et de l'Etat interdit l'Association des étudiants de la Bible en Allemagne et, le 1er avril 1935, les Témoins de Jéhovah sont officiellement interdits en Allemagne.

■ Ce n'est pourtant qu'à partir de 1936 que le régime nazi s'attaque à proprement parler aux Témoins de Jéhovah, les condamnant à l'internement en camp de concentration. De plus, avec l'entrée en guerre de l'Allemagne nazie, le pacifisme des Témoins de Jéhovah (qui par principe refusaient de verser le sang) leur vaut d'être considérés comme des traîtres à la patrie. Parallèlement, à partir de 1940, la persécution s'étend aux territoires annexés par l'Allemagne : l'Autriche, la Bohême, l'Alsace-Lorraine...

Mesures prises et étapes de la persécution

■ En 1936, 400 Témoins de Jéhovah sont internés au camp de concentration de Sachsenhausen situé près de Berlin. A la suite de cela, une unité spéciale de la Gestapo est fondée, chargée du recensement de l'ensemble des Témoins de Jéhovah d'Allemagne.

■ Les Témoins de Jéhovah forment un groupe particulier au sein de l'univers concentrationnaire, et cela pour deux raisons. Tout d'abord car, même s'ils acceptent leur internement, ils refusent d'effectuer certains travaux liés à l'industrie de guerre tout comme l'exécution d'ordres qui semblent contraires à leur foi. Ensuite, car la solidarité des membres du groupe reste intacte malgré les conditions d'existence affreuses au sein des camps. Leur volonté force l'admiration des autres déportés tout comme elle



illustration : Francine Mayran

dépasse les mécanismes du pouvoir absolu nazi qui ne sait comment s'y prendre avec ces internés réfractaires à l'idéologie nationale-socialiste et prêts à endurer tous les sévices. L'attitude des Témoins de Jéhovah dans les camps de concentration est louée aussi bien par leurs codétenus que par les SS qui restent pantois face à leur extrême droiture.

■ Aussi, du fait de leur droiture et de leur probité, de nombreux Témoins de Jéhovah étaient affectés à des fonctions de service au sein des camps de concentration, car on ne craignait pas qu'ils volent ou « organisent ».

■ Enfin, une des particularités concernant les Témoins de Jéhovah réside dans la possibilité qui leur était offerte de ressortir des camps de concentration après avoir abjuré leur foi et contresigné le texte suivant : « Je déclare par la présente, sous la foi du serment, avoir reconnu que l'activité de l'Association judaïque internationale des étudiants de la Bible est hostile à l'Etat, et m'en être séparé en bon Allemand, pour autant que j'en aie fait partie ou que j'aie été en contact avec elle. La vie de mon peuple et l'œuvre du Führer passent pour moi avant toute autre considération... » Rares sont ceux qui ont abjuré.

Conséquences

■ Au total, on peut estimer le nombre des arrestations à 6 000 au moins (soit le tiers de l'effectif global), celui des morts et des disparus se situant entre 2 000 et 3 000.

■ Durant de nombreuses années après la guerre, les Témoins de Jéhovah n'ont pas été considérés comme des victimes du nazisme et cela principalement en raison du caractère controversé accordé à ce groupe chrétien accusé de prosélytisme.

Références bibliographiques

■ L'ouvrage de référence sur la persécution nazie des Témoins de Jéhovah reste la thèse de Detlef Garbe, publiée en allemand en 1994 :

- ▶ Detlef Garbe, Zwischen Widerstand und Martyrium. Die Zeugen Jehovas im Dritten Reich, Oldenbourg, Munich, 1994.

■ D'autres textes traitent de la question :

- ▶ Sylvie Gaffard, Léo Tristan, Les Bibelforscher et le nazisme (1933-1945). Ces oubliés de l'histoire, Paris, Tiresias, 1991.
- ▶ Hans Hesse, Am mutigsten waren immer wieder die Zeugen Jehovas : Verfolgung und Widerstand der Zeugen Jehovas im Nationalsozialismus, Brême, Temmen, 2000.

Pour aller plus loin...

■ « Lorsque nous Juifs de Dachau rentrions dans nos blocs, les autres Juifs cachaient ce qu'ils avaient pour ne pas partager. Tu fais une drôle de tête, mais c'est bien comme ça que c'était. A l'extérieur on s'aidait mutuellement, mais ici, où tout était question de vie ou de mort, chacun cherche à sauver sa peau en premier et oublie les autres. Mais imagine-toi ce que faisaient les Témoins de Jéhovah. Les Témoins de Jéhovah étaient astreints à des travaux très rudes, ils devaient réparer une conduite d'eau et avaient par ce temps froid toute la journée les pieds dans l'eau glacée. Personne ne pouvait d'ailleurs comprendre comment ils faisaient pour tenir. Ils disent Jéhovah nous donne la force de tenir. Pour cette raison ils avaient besoin de leur pain, tout comme nous, car ils avaient très faim. Et que faisaient-ils ? Ils rassemblaient

tout le pain qu'ils avaient, chacun prenait la moitié de sa ration pour lui et en donnait l'autre à l'ensemble de ses condisciples qui venaient eux aussi d'être transférés de Dachau. Ils les accueillèrent et les embrassèrent. Avant de manger, ils priaient et après ils avaient tous des visages radieux et illuminés de grâce. Tous disaient qu'ils n'avaient plus faim. Tu vois, à ce moment je me suis dit, ça ce sont les vrais chrétiens, c'est comme ça que je les avais toujours imaginés. »

(Témoignage d'un déporté juif à Neuengamme, Edgar Kupfer-Korbewitz, *Die Mächtigen und die Hilflosen. Als Häftling in Dachau*, Stuttgart, 1957, p. 286.)

■ « Ceci est l'histoire d'un homme qui ne voulait pas dire "Heil Hitler !" Il appartient à une secte religieuse, la communauté des Stricts serviteurs de la Bible (Bibelforscher). Dieu lui avait défendu de saluer en se servant du salut hitlérien. Il s'appelait Frank ou Franke, c'était une sorte d'ingénieur [...]. Il ne levait pas le bras pour saluer. Il ne disait pas "Heil Hitler !" »

La première fois que la sentinelle remarqua la chose, elle lui cria :

– Pourquoi n'as-tu pas salué ?

– Parce que Dieu me l'a défendu.

L'autre n'en croyait pas ses oreilles. Il regarde d'un air stupide :

– Est-ce que tu te moques de moi ?

– Non !

– Dans quel dortoir couches-tu ?

– Au dortoir n° 3.

Le soir, on vint le chercher. Cachot ! Une semaine ! Après nous le vîmes revenir avec les yeux pochés et noirs.

– Sois raisonnable ! lui dirent les camarades. Quelle importance cela a, un "Heil Hitler !" Fais comme nous ! Nous le disons bien aussi.

Il secoua la tête. Le lendemain, il se fit de nouveau attraper. Il retourna au cachot deux semaines ! »

(Témoignage de Wolfgang Langhoff au sujet d'un camarade porteur du triangle violet au camp de concentration de Lichtenburg, in Sylvie Gaffard et Léo Tristan, *Les Bibelforscher et le nazisme (1933-1945). Ces oubliés de l'histoire*, Paris, Tiresias, 1991, p. 16-17).



FICHE 9

LES RÉSISTANTS ET OPPOSANTS POLITIQUES AU NAZISME

Les résistants et opposants politiques font partie des premières cibles du nazisme, tant en Allemagne que dans l'ensemble des pays d'Europe occupés par le régime nazi. Dans chaque pays, des organisations de résistance se sont formées. En ce sens il est difficile de parler de « la » Résistance puisqu'il s'agit d'une mosaïque d'organisations. Dans les camps, les résistants et opposants politiques portaient tous un triangle rouge sur lequel était gravée l'initiale de leur pays d'origine. Les résistants continuaient leur lutte contre le régime à l'intérieur des camps, lorsque c'était possible.

■ Ils formaient des comités de résistance qui se distinguaient en fonction de leur obédience politique (communistes, socialistes, démocrates-chrétiens, etc.). Au lendemain de la guerre, les organisations résistantes ont joué un rôle politique majeur dans la reconstitution des identités nationales meurtries.

Chronologie, idéologie, textes

■ Lors de l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933, les premiers persécutés furent les opposants politiques au parti nazi. Il s'agit tout autant de communistes, sociaux-démocrates, syndicalistes que de membres des Eglises d'Allemagne. Entre 1933 et 1940, plus d'un million de personnes sont arrêtées et internées en Allemagne pour « faits de résistance ». A partir de décembre 1941, les opposants politiques et résistants étaient déportés dans le secret le plus absolu vers les camps de concentration en vertu du décret *Nacht und Nebel* (Nuit et brouillard).

■ Ce n'est que durant la seconde guerre mondiale que la Résistance s'est transformée en un phénomène européen. Un des grands moments de la Résistance en Europe reste l'Appel du 18 juin 1940 lancé par le général de Gaulle depuis la BBC de Londres.

■ Quoi qu'il en soit, les formes de résistance en question sont variées. Dans certains cas, il s'agit de formes pacifiques (telles que la grève de février 1941 aux Pays-Bas contre la persécution des Juifs néerlandais ou la grève générale contre la conscription forcée qui a paralysé toute l'activité économique du Luxembourg en 1942) ou de formes plus violentes. Il peut alors s'agir de guérilla ou de formes paramilitaires, voire militaires. Il en va ainsi des partisans d'Union soviétique, de l'armée nationale polonaise (voir fiche Pologne), des FFI (Forces françaises de l'intérieur) en France, voire du CLN (Comitato di liberazione nazionale) en Italie, etc.

■ En Allemagne, le complot du 20 juillet 1944 est considéré comme l'événement le plus marquant de la lutte contre Hitler : le but avoué était l'assassinat d'Hitler et la prise du pouvoir par des militaires.



illustration : Francine Mayran

■ En ce sens, des mouvements de résistance se sont formés partout en Europe et se sont prolongés dans les camps nazis. Ils ont pris des formes diverses et se sont constitués en réseaux comprenant plusieurs centaines de milliers d'hommes et de femmes qui n'auraient pu atteindre leurs objectifs sans l'appui régulier ou occasionnel du reste de la population des pays concernés (ces derniers ravitaillaient les résistants et résistantes en vivres, les cachaient et les aidaient matériellement dans leur lutte).

Mesures prises et étapes de la persécution

■ La lutte contre les résistants et les partisans a coûté la vie à plusieurs millions de personnes. Les châtiments à l'encontre des personnes arrêtées se voulaient toujours exemplaires.

■ Les résistants et opposants politiques étaient soit envoyés en camps de concentration nazis en Allemagne où ils y portaient le triangle rouge, soit exécutés. Pratiquement 3 000 opposants politiques ont été exécutés dans la prison de Plötzensee à Berlin. Il en va de même dans les pays placés sous le joug nazi. A Paris, un millier d'opposants politiques ont été exécutés au mont Valérien, dont les membres du groupe de l'Affiche rouge en 1944.

Conséquences

La Résistance est un fait central dans la lutte contre le nazisme. Les résistants ne sont généralement pas considérés comme des victimes du nazisme mais plutôt comme des héros ou martyrs. Ils ont joué un rôle majeur dans tous les pays d'Europe au lendemain de la guerre. La disparité des obédiences politiques explique l'existence de plusieurs mémoires de la Résistance et de la déportation politique, et cela dans chaque pays d'Europe.

La position du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe fait partie des institutions créées au lendemain de la seconde guerre mondiale afin que l'Europe soit un continent pacifié. La création de cette institution peut être perçue comme un héritage de la Résistance européenne face au nazisme et aux idéologies racistes et totalitaires qui ont atteint leur paroxysme entre 1939 et 1945.

Pour cette raison, le Conseil de l'Europe s'est engagé dès ses origines dans la lutte pour les droits de l'homme et la démocratie.

Références bibliographiques

- ▶ Bruno Leroux, Christine Levisse-Touzé, *Dictionnaire historique de la Résistance, Résistance intérieure et France Libre*, Paris, R. Laffont, 2006.
- ▶ « Résister dans les camps nazis », *Mémoire vivante. Bulletin de la Fondation pour la mémoire de la déportation*, n° 70, 2011. (www.fmd.asso.fr).
- ▶ Günther Weisenborn, *Une Allemagne contre Hitler*, Paris, Ed. du Félin, 2007.

Références filmographiques

- ▶ *Sophie Scholl*, réal. Marc Rothemund, 2005, 120 min.
- ▶ *Stauffenberg*, réal. Jo Baier, 2004, 92 min.
- ▶ *L'armée du crime*, réal. Robert Guédiguian, 2009, 139 min.



« L'affiche rouge »
affiche de propagande
nazie contre un
réseau de résistants (le
réseau Manouchian)
(1944). Source BNF.

Pour aller plus loin...

Témoignage de Denise Vernay, entrée dans la Résistance française à l'âge de 16 ans :

«Patriotisme et civisme», ce sont bien ces deux notions qui furent les motivations majeures de mon engagement dans la Résistance. Qui étais-je alors ? Denise Jacob, une adolescente de 16 ans en 1940. Cadette d'une fratrie de quatre enfants élevés à Nice : une sœur, Milou, un frère, Jean, plus jeune, une sœur cadette, Simone. Notre père était architecte... et l'on a peu construit entre les deux guerres mondiales. Maman était l'âme de la maison. La famille, le lycée, le scoutisme laïc étaient les trois pôles de notre vie, pas facile, mais si riche de tendresse, d'amitié, d'activités diverses.

Septembre 1939 c'est la guerre. Puis "la drôle de guerre" d'octobre 1939 à avril 1940. Elle était ainsi nommée car la guerre semblait pour la grande majorité de la population comme en attente, suspendue. Mai 1940, c'est l'invasion allemande, l'afflux des réfugiés, la débandade des troupes vaillamment regroupées pourtant sur certains sites de défense, cela devient la débâcle, la voix chevrotante de Pétain, l'armistice, l'occupation, la collaboration.

Refus de croire que ça puisse être définitif, que nos alliés britanniques soient du jour au lendemain désignés comme des ennemis. La France n'est plus la France. Il est inconcevable d'imaginer une collaboration avec les nazis, régime totalitaire et inhumain. Nous avons accueilli depuis plusieurs années des réfugiés juifs allemands, ayant dû tout abandonner pour sauver leur vie. Je me souviens, plus encore que des premiers décrets contre les Juifs, de celui signé par Pétain dès août 1940, je crois, livrant les réfugiés politiques à leurs tortionnaires, nos "vainqueurs". J'ai honte, c'est inacceptable, contraire à mon idée de la France.

Octobre 1940, j'entre au lycée en math élémentaire. La presse était alors censurée, la radio française était entre les mains de l'occupant, la télévision n'existait pas, ne restaient que les consignes données par la BBC et "les Français parlent aux Français". Avec une camarade nous inscrivions au tableau noir les nouvelles diffusées par la radio anglaise. Des tracts dictés par Londres, recopiés, distribués, c'est très peu mais que faire ? Il n'y a pas de bureau de recrutement pour s'engager contre l'occupant, pas plus que des journaux clandestins à acheter dans les kiosques ! Il faut plus d'imagination que l'adolescente que j'étais pouvait avoir.

Pénurie généralisée, difficultés de la vie quotidienne. On a faim, on a froid, on fait la queue, on va au lycée. A l'automne 1942, les rafles pour ramasser les étrangers juifs s'aggravent [...]. Juillet-août 1943, la chasse aux Juifs s'intensifie. Je suis alors dans un camp d'éclaireuses et décide de ne pas retourner à Nice dans ma famille, car je veux entrer dans un réseau ou un mouvement de résistance. Une amie cheftaine institutrice à Saint-Marcellin me fait engager comme agent de liaison au mouvement "Franc-tireur" qui fait partie des Mouvements unis de Résistance avec Combat et Libération. Lyon est son centre. Je plonge dès ce moment dans la clandestinité.»

(Denise Vernay, in *Franc-tireur*, 23 août 1946.)

FICHE 10

LA PERSÉCUTION NAZIE DES « SLAVES » OPÉRATION BARBAROSSA

Quasiment 24 millions d'hommes, de femmes et d'enfants citoyens d'Union soviétique sont morts dans le cadre de l'Opération Barbarossa.

Selon l'idéologie nazie, les Slaves représentent l'incarnation des sous-hommes (*Untermenschen*). A la suite de l'effondrement du Pacte germano-soviétique, les « Slaves » sont l'objet d'une politique d'anéantissement qui se traduit par des exécutions massives et des conditions de persécution particulières.

■ La destinée des Slaves, qui portent un triangle rouge dans les camps de concentration, se mêle à celle des autres groupes de victimes désignés par ce même triangle (voir fiche Résistants et opposants politiques). Néanmoins, la plupart des Slaves sont assassinés sur place et ne seront pas déportés vers les camps nazis.

Chronologie, idéologie, textes

■ L'invasion de l'Union soviétique, tout comme celle des autres pays d'Europe de l'Est, participe d'une idéologie nazie voulant que les Slaves soient considérés comme des sous-hommes dont la destinée serait d'être les esclaves des Aryens. Les sources de ce projet sont à trouver dans le livre d'Adolf Hitler *Mein Kampf*. De plus, Hitler assimile le communisme (bolchevisme) au judaïsme et il considère que la destruction de l'Union soviétique est nécessaire à la pleine réalisation du III^e Reich.

■ En outre, Hitler considère que l'Europe de l'Est fait partie intégrante de l'espace vital allemand (le *Lebensraum*) – chose qui sera confirmée par le *Generalplan Ost*. Le projet de conquête, d'invasion et de destruction de l'Union soviétique se retrouve fin 1940. Il prévoit d'une part la destruction de l'Armée rouge, d'autre part la mise en œuvre d'une politique de la terre brûlée : destruction *sans foi ni loi* de tout ce que l'armée nazie trouve sur son passage, aussi bien les êtres humains que les villes et villages traversés.

■ Dans les faits, c'est en 1940, dans le cadre de la guerre germano-soviétique, qu'est véritablement mise en œuvre l'« Opération Barbarossa ». Cette opération avait pour but l'invasion et la destruction de l'Union soviétique et elle a eu pour conséquence des massacres et destructions à très grande échelle dans tout l'ouest de l'Union soviétique.

■ Les massacres en Union soviétique de populations slaves se distinguent nettement du génocide des Juifs ou de celui des Tsiganes dans la mesure où ils visaient un autre objectif. Dès le départ, les nazis concevaient l'invasion de l'Union soviétique comme un gigantesque combat racial qui avait pour but de démontrer une prétendue supériorité allemande.



illustration : Francine Mayran

Mesures prises et étapes de la persécution

■ Les étapes de la destruction des Slaves sont indéniablement liées à l'état d'avancement de la Wehrmacht, l'armée allemande. Chronologiquement, les premiers touchés sont bien entendu les Ukrainiens et les Russes blancs, la plupart étant massacrés sur place. Quelques-uns sont déportés vers le Reich.

■ Dans les camps de concentration, il convient de distinguer les prisonniers de guerre soviétiques des internés civils. S'agissant des soldats, ils étaient internés dans les camps à côté des civils et maintenus dans des conditions de vie indignes et contraires aux conventions de Genève. Le régime nazi laissait les soldats soviétiques prisonniers de guerre littéralement mourir à petit feu, les laissant dépérir dans des conditions d'hygiène les plus honteuses ou les laissant mourir de faim en les privant de nourriture.

■ S'agissant des internés civils dans les camps, ils portaient un triangle rouge avec les initiales de leur citoyenneté. Ces derniers étaient mêlés aux autres concentrationnaires des différents pays d'Europe mais se retrouvaient tout de même au bas de la hiérarchie, ce que confirment de nombreux témoignages.

Conséquences

■ Les conséquences de la guerre de destruction totale que l'Allemagne nazie a menée en Union soviétique se confondent par moments avec celles d'une politique ciblée de destruction des populations civiles slaves dans le cadre des plans d'extension du Reich vers l'Est. L'Opération Barbarossa, le *Generalplan Ost*, l'internement de civils et militaires soviétiques et slaves ont conduit à des pertes humaines colossales pour l'Union soviétique.

■ Environ 14 millions de personnes civiles issues de Russie, Russie blanche, Ukraine et d'autres Etats d'Union soviétique ont perdu la vie. A cela s'ajoute la perte de 10 millions de soldats de l'Armée rouge.

■ Au total, ce sont donc au moins 25 millions de citoyens soviétiques qui sont morts entre 1939 et 1945.

La position du Conseil de l'Europe

■ La question des violences de guerre infligées aux populations de l'ex-Union soviétique ne cesse de gagner de l'importance depuis quelques années. Tantôt les violences faites aux populations civiles slaves se mêlent à celles infligées aux Juifs de l'Europe de l'Est, tantôt il s'agit d'actions spécifiques.

■ Un travail de mémoire particulier est encouragé dans les pays d'Europe centrale et de l'Est en tenant compte des persécutions infligées aux « Slaves ».

Références bibliographiques

- ▶ Matthew Cooper, *The Phantom war. The German struggle against soviet partisan, 1941- 44*, Londres, McDonald and Janes, 1979.
- ▶ Evan Mawdsley, *Thunder in the East : the Nazi-Soviet War, 1941-1945*, Londres, Hodder Arnold, 2005.



Femmes slaves dans les baraques d'Auschwitz (Mémorial de la Shoah), XCVII_105

Pour aller plus loin...

■ Témoignage de Germaine Tillion, ethnologue française arrêtée en août 1942 pour faits de résistance et déportée au camp de Ravensbrück :

« L'énorme masse des Russes était aussi maltraitée que nous mais nous restait étrangère : fouillis presque indéchiffrable à force d'être hétérogène. Par exemple, toute une baraque de vieilles paysannes de je ne sais quelles régions, attendrissantes de gentillesse, de complaisance et continuellement en prière, éprouvant en particulier le besoin de remercier Dieu pour chaque bout de rutabaga qu'elles trouvaient dans leur soupe [...]. Il y avait aussi du tout-venant – rafles de ville, je suppose –, et celles-là nous émerveillaient par leur agilité à voler (mais elles étaient malheureusement d'une brutalité et d'une férocité non moins surprenantes)... Le niveau élevé des filles de l'Armée rouge, leur cohésion tenaient au fait qu'elles avaient déjà une organisation avant leur internement ; en outre, elles étaient jeunes, robustes, propres, honnêtes, assez rudes et incultes. On trouvait cependant parmi elles des éléments intellectuels (docteurs en médecine, professeurs) qui rayonnaient de bienveillance et de bonne volonté ; nous aimions aussi chez elles leur esprit de résistance vis-à-vis des Allemands. Quant à leur culture internationale, elle était uniformément nulle. L'administration du camp [...] n'avait pas éprouvé le besoin de nous distinguer [nous les Françaises] des Allemandes (elles portaient comme nous un triangle rouge sans surcharge)...

Russes et Ukrainiennes étaient rapidement décimées par une forme de tuberculose foudroyante que les médecins détenues françaises et tchèques voyaient pour la première fois. [...] Chez les Tchèques, on trouvait une moyenne de culture et d'éducation politique supérieure à celle des autres peuples d'Europe centrale et orientale [...]. Comme les Polonaises, les Tchèques étaient anciennement internées ; comme les Polonaises, elles recevaient des colis ; beaucoup d'entre elles parlaient et écrivaient l'allemand, et elles y joignaient un sens de l'organisation et un esprit social qui leur permirent souvent de doser un mélange de sabotage (pour l'honneur) de travail (pour avoir la paix), de repos bien camouflé et de "récupérations" adroites, le tout très astucieusement réparti [...]

Les Yougoslaves étaient, de beaucoup, celles qui en masse s'accordaient le mieux avec nous. Pourtant, nous ne connaissions pas leur langue, très peu d'entre elles connaissaient la nôtre. Néanmoins nous avons sympathisé chaque fois que le hasard nous a rapprochées, à cause d'une même probité paysanne, d'une même courtoisie méditerranéenne, d'une même mauvaise volonté à subir le joug allemand. Cependant, ce qui m'a surtout plu, c'est que ces vertus de douceur n'étaient pas celles d'une classe sociale mais étaient – comme chez nous – diffuses dans un peuple à tous ses niveaux. »

(Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Paris, Seuil, 1973, p. 183-185.)

FICHE 11

LES PERSÉCUTIONS NAZIES EN POLOGNE OPÉRATION TANNENBERG

La Pologne est le seul Etat qui, durant la seconde guerre mondiale, a été directement asservi par l'Allemagne nazie. Dès son invasion en 1939, les nazis ont cherché à détruire la culture et le patrimoine polonais, car ils considéraient ce peuple comme foncièrement inférieur. C'est ainsi que la Pologne est devenue le « Gouvernement général », sorte de colonie, à l'est du Reich.

L'asservissement de la Pologne a donné lieu à une brutale politique planifiée d'assassinat de l'ensemble de l'élite intellectuelle et religieuse du pays. De plus, c'est en Pologne occupée qu'ont été construits l'ensemble des centres d'extermination nazis ainsi que plusieurs camps de concentration – dont ceux d'Auschwitz et de Birkenau.

Chronologie, idéologie, textes

Le 1er septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne. Ce jour marque le début de la seconde guerre mondiale. L'invasion de la Pologne provoque l'entrée en guerre de la France, du Royaume-Uni et des pays du Commonwealth. A la fin du mois de septembre, la Pologne capitule face à l'Union soviétique et à l'Allemagne. Les deux pays se partagent alors la Pologne. La Pologne occupée par l'Allemagne est renommée « Gouvernement général ».

La politique nazie vis-à-vis des Polonais est très claire. Ces derniers appartenant selon l'idéologie nazie à la « race » slave sont de facto voués à l'esclavage. S'agissant de l'élite intellectuelle polonaise, elle est quant à elle victime d'un « génocide » programmé de sorte que la soumission en esclavage de la population puisse être facilitée : professeurs d'université, avocats, acteurs, comédiens, membres de l'élite politique sont arrêtés, torturés, déportés en camps et assassinés. La politique de terreur génocidaire vis-à-vis de l'intelligentsia polonaise a été préparée dès août 1939 (c'est-à-dire avant même l'invasion de la Pologne) sous le nom de code d'« Opération Tannenberg ». Une liste regroupant plus de 60 000 noms de personnes à « neutraliser » avait été établie.

Mesures prises et étapes de la persécution

L'Opération Tannenberg a démarré en août 1939. Elle avait pour but la suppression des forces vives de Pologne. A la suite de cela, à partir de 1941, une nouvelle opération qui avait pour nom de code Generalplan Ost, « Plan général Est » a été lancée. Ce plan avait pour mission l'extension de l'espace vital allemand à l'Est, dont les terres et les habitants de la Pologne jusqu'à l'Union soviétique faisaient partie intégrante. Le plan avait un double objectif : soit l'asservissement, soit la destruction de l'ensemble des habitants des pays slaves limitrophes du Reich, à commencer par la Pologne. Dans le cadre de ce plan, des familles allemandes ont été déplacées de gré ou de force vers la Pologne en tant que pionniers de l'extension du Reich à l'Est. Parallèlement, à partir de 1939, des



dizaines de milliers de Polonais et Polonaises ont été déplacés au sein du Reich pour y travailler dans l'industrie en tant que travailleurs forcés. A cela nous devons compter l'enlèvement de plus de 50 000 enfants polonais qui ont été déportés de leur pays d'origine vers le Reich pour y être germanisés.

En plus de l'asservissement de la population, c'est sur le territoire polonais que plusieurs camps de concentration ont été fondés mais surtout que les centres d'extermination de Belzec, Birkenau, Chelmno, Sobibor et Treblinka ont été créés, faisant de la Pologne le lieu de mise en œuvre de la « Solution finale ».

Le premier camp de concentration à être établi en Pologne est celui de Stutthof (septembre 1939). Puis, en 1940, Auschwitz est créé dans une ancienne caserne militaire. Jusqu'en 1942, la plupart des personnes internées dans le camp sont d'ailleurs des Polonais (dont un grand nombre de résistants) (voir fiche Résistants et opposants politiques). Pour cette raison, Auschwitz est devenu pour les Polonais un haut lieu de la mémoire de la résistance face à l'Allemagne nazie.

Conséquences

■ L'invasion et l'annexion de la Pologne ont eu des conséquences désastreuses pour ce pays qui était aussi convoité par l'Union soviétique.

■ En réponse à l'occupation allemande, les Polonais ont développé un réseau de solidarité et de résistance extrêmement dense – et cela avec le soutien du Gouvernement polonais qui était alors en exil à Londres. Parallèlement, les militaires de l'armée nationale ont créé un mouvement de résistance propre nommé *l'Armia Krajowa*.

■ Quoi qu'il en soit, environ 1,5 million d'adultes polonais ont été déportés en Allemagne en tant que travailleurs forcés ainsi que des milliers d'enfants. Environ 2 millions de Polonais non juifs ont péri des suites de la politique nazie d'asservissement et d'assassinat de l'élite polonaise. A cela il convient d'ajouter les 3 millions de Juifs de Pologne qui ont été victimes de la Solution finale.

La position du Conseil de l'Europe

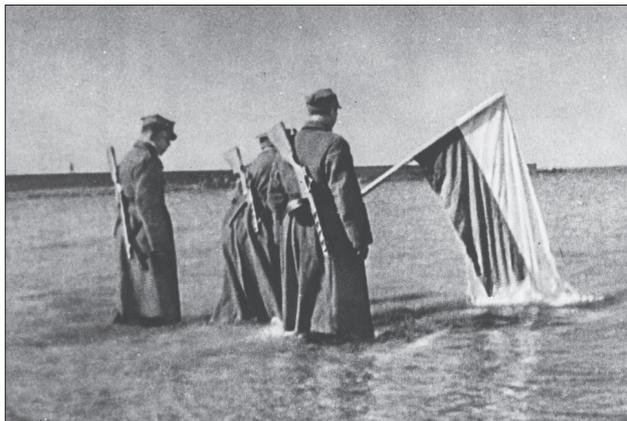
■ Depuis 1991, la Pologne est membre du Conseil de l'Europe.

■ Le Conseil de l'Europe est attentif à ce que les termes exacts soient utilisés tels que Auschwitz-Birkenau, camp de concentration nazi en Pologne occupée, afin que les responsabilités soient clairement établies.

■ La publication récente du «European Pack» d'Auschwitz met l'accent sur l'importance particulière mémorielle de ce lieu pour les victimes polonaises.

Références bibliographiques

- ▶ Matthew Cooper, *The Phantom war. The German struggle against soviet partisan, 1941-44*, Londres, McDonald and Janes, 1979.
- ▶ Jan Thomasz Gross, *Polish society und German occupation (1939-1944)*, Princeton, Princeton University Press, 1979.



Soldats polonais plongeant un drapeau
(Mémorial de la Shoah, CDLXVI_51)

Pour aller plus loin...

■ Témoignage de Madame J.K., habitante de la ville de Gdynia, située au nord de la Pologne :

«Le 17 octobre 1939, à 8 heures du matin, j'ai entendu quelqu'un frapper à la porte de mon appartement. Ma bonne avait peur d'ouvrir, alors j'ai ouvert la porte moi-même. En face de moi, deux gendarmes allemands, qui me dirent de façon sèche que je devais être prête à voyager avec mes enfants et tous les habitants de la maison dans quelques heures.

Lorsque je leur ai dit que j'avais un enfant en bas âge et que mon mari était prisonnier de guerre, et que je ne pourrai pas être prête à partir en voyage dans quelques heures, les gendarmes m'ont répondu que je ne devais pas uniquement être prête à quitter les lieux, mais que la maison devait être propre, la vaisselle devait être faite, et les clefs posées dans le placard, pour que les Allemands qui allaient vivre dans ma maison puissent y emménager au mieux.

Puis ils déclarèrent que je n'avais droit qu'à une seule valise de moins de 50 kilos et un petit sac à main avec des provisions pour quelques jours.

A midi, ils revinrent et nous ordonnèrent de sortir devant la maison. D'autres personnes étaient, elles aussi, plantées devant leur maison. Après quelques heures d'attente, des camions militaires sont venus et nous ont emportés en criant et en nous frappant. Ensuite, ils nous ont conduits à la gare, mais ce n'est que le soir qu'ils nous ont embarqués dans d'immenses wagons dont les portes ont été verrouillées et scellées.

Nous étions une quarantaine dans ce wagon. Nous avons passé trois jours serrés comme des sardines sans possibilité d'en sortir. Dans mon wagon, il y avait six enfants de moins de 10 ans et deux hommes âgés. Nous n'avions ni paille, ni de quoi boire, et devions faire nos besoins naturels à l'intérieur du wagon. Je pense que personne n'est mort parce qu'il faisait assez chaud à l'intérieur et que le voyage n'a duré que trois jours. Nous avons été déchargés à Czestochowa (sud de la Pologne), où la population locale nous est immédiatement venue en aide. Mais quand les soldats allemands ont ouvert le wagon, ils se sont exclamés : «Quoi, ces porcs de Polonais sont encore en vie ?»

(Témoignage issu du *Livre noir de la Pologne sur l'occupation allemande de la Pologne*, New York, ministère polonais de l'Information, 1942, p. 184.)

FICHE 12

LA PERSÉCUTION NAZIE DES TSIGANES LE SAMUDARIPEN

Le terme «Tsigane» (utilisé en français depuis la Révolution française) regroupe en fait plusieurs populations telles que les Roms, Sinti, Manouches, Gitans, etc. Les Tsiganes allemands ont été persécutés et internés dans les camps de concentration nazis. Ils portaient sur leur habit un triangle marron marqué généralement de la lettre Z (pour «Zigeuner»). Tout comme dans le cas des Juifs, hommes, de femmes et d'enfants tziganes ont été assassinés dans le cadre d'une politique d'extermination organisée et planifiée par les plus hautes instances nazies après des tergiversations de plusieurs années sur la nature du crime. Au total, plusieurs centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants tziganes issus de plusieurs pays d'Europe ont été exterminés. De nos jours, la politique génocidaire nazie vis-à-vis des Tsiganes est communément appelée *Samudaripen* ou *Porrajmos*.

Chronologie, idéologie, textes

Depuis leur arrivée en Europe au XVI^e siècle, les Tsiganes ont continuellement été expulsés des villes et des pays dans lesquels ils séjournaient. Diverses politiques répressives ont été mises en œuvre au cours des siècles : bannissement dans les colonies, enlèvement des enfants, asservissement, emprisonnement. Au cours du XX^e siècle, des systèmes de recensement des Tsiganes sont établis dans quasiment tous les pays d'Europe. Cela a, par la suite, facilité la mise en place d'une politique de persécution et d'extermination spécifique vis-à-vis de ce groupe. En 1925, la Zigeunerzentrale de Munich (fondée en 1914) possédait déjà plus de 14 000 cartes récapitulatives individuelles ou familiales sur les Sinti et Roms d'Allemagne.

D'un point de vue nazi, le cas des Tsiganes est plutôt complexe puisqu'ils sont «aryens». Ils se trouvent à mi-chemin entre, d'une part, les théories racistes et anthropologiques et, d'autre part, les théories sociales d'hygiène raciale. Ce n'est donc pas tant leur origine «raciale» qui pose un problème au début, mais bien plus le fait qu'ils sont considérés comme des asociaux pour les nazis. Ces éléments montrent que les différences entre Juifs et Tsiganes sont nombreuses.

Le fondement juridique de l'exclusion des Tsiganes a été établi par les lois raciales de 1935. Puis, en décembre 1938, il fut confirmé légalement que non seulement les Juifs mais aussi les Tsiganes faisaient partie des sous-races. Durant l'automne de l'année 1939, la déportation des Tsiganes vers le Gouvernement général est décrétée. Ensuite, un décret signé par Heinrich Himmler ordonne la déportation de tous les Tsiganes du Grand Reich. Ce décret a été élargi aux Tsiganes habitant l'Autriche, le nord de la France, la Pologne, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas. Le 16 décembre 1942, Himmler ordonne le transfert des Tsiganes vers Auschwitz-Birkenau à la suite de la signature de l'«Auschwitz Erlass». Début août 1944, le camp de Tsiganes, le *Zigeunerlager*, d'Auschwitz-Birkenau est liquidé par les SS.



illustration : Francine Mayran

Mesures prises et étapes de la persécution

Différents types de mesures ont été prises contre les Tsiganes : enregistrement des familles dans des carnets dits «anthropométriques», sédentarisation des groupes nomades, pratiques de stérilisation forcée des femmes ; expériences médicales pratiquées notamment sur les femmes et les jumeaux dans les «infirmières» des camps de concentration. Dès 1933, la théorie raciale est intégrée à la législation du Reich. Les Tsiganes sont généralement considérés comme des «asociaux» même lorsqu'ils sont intégrés dans la société allemande. Après de longues études généalogiques et de longs débats, ils sont assimilés à une «race asociale». Entre 1933 et 1935, les Tsiganes d'Allemagne sont parqués dans des camps spéciaux, les *Zigeunerlager*.

A partir de 1938, un système d'internement systématique a été mis en œuvre grâce au fichage des Tsiganes. Durant cette même année, des milliers de Tsiganes sont envoyés en camp de concentration dans le cadre du programme «Vernichtung durch Arbeit» (extermination par le travail). Dès lors, les Tsiganes sont exploités en tant qu'esclaves dans diverses grandes entreprises allemandes ainsi que dans les camps de concentration. Qu'il s'agisse de camps de concentration ou d'industrie, les conditions de travail des Tsiganes étaient des plus éprouvantes. La règle voulait que le temps de travail soit de douze à quinze heures par jour (soit en moyenne soixante-dix heures par semaine) avec bien entendu des rations de nourriture réduites les menant à la malnutrition, la maladie et l'épuisement. Les travaux forcés auxquels ils étaient assignés étaient un moyen économiquement rentable de les tuer à petit feu tout en exploitant leur force de travail jusqu'à épuisement.

■ A partir de 1941, les Tsiganes sont victimes des massacres commis par les *Einsatzgruppen*. En 1942, il est possible de dire que la politique vis-à-vis des Tsiganes s'est aggravée tant à l'intérieur du Reich que dans les pays du sud de l'Europe (Yougoslavie). Mais c'est en 1943 que la question de la « Solution finale » des Tsiganes s'est véritablement posée. Des trains entiers, appelés « convois Z » arrivent à Auschwitz. Plus de 20 000 Tsiganes sont déportés dans le camp. Un peu plus tard, l'extermination est véritablement mise en œuvre.

Conséquences

■ Il est impossible actuellement d'avancer un chiffre exact de victimes tziganes, les estimations varient entre 250 000 et 500 000. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, plus de 80 % des familles tziganes d'Allemagne, d'Autriche, de Bohême, des Pays-Bas, du Luxembourg, de Belgique et du nord de la France avaient été exterminés. (En France, les Tsiganes étaient quant à eux internés dans des camps spéciaux mais n'ont pas été déportés dans les camps nazis.)

■ Après la seconde guerre mondiale, les responsables en poste spécialistes des Tsiganes en Allemagne étaient parfois les mêmes personnes qui les avaient condamnés. Les Tsiganes sont longtemps restés des victimes « non reconnues », les tribunaux les considéraient comme des « asociaux » persécutés à « juste titre » par le régime. Ce sont plusieurs années de lutte contre l'oubli qui ont permis aux Tsiganes d'Europe d'être enfin reconnus en tant que groupe de victimes du nazisme.

La position du Conseil de l'Europe

■ Depuis 1969, le Conseil de l'Europe s'est impliqué dans l'éducation des enfants et la formation des éducateurs roms. Des fiches pédagogiques sur l'histoire des Roms en Europe dont le *Samudaripen* ont été publiées et sont téléchargeables sur le site du Conseil de l'Europe. Un site web www.romanogencide.org a été créé en coopération avec l'OSCE/BIDDH. Le Conseil participe activement à l'amélioration de la transmission des connaissances sur le génocide des Roms en Europe dans le cadre de coopérations internationales (avec la Task Force for International Co-operation on Holocaust Education, Remembrance and Research – ITF) : www.coe.int/t/dg4/education/remembrance/Samudaripen-Porrajmos_fr.asp.

Références bibliographiques

- ▶ – Henriette Asséo, *Les Tsiganes, une destinée européenne*, Paris, Gallimard, 1994.
- ▶ – David Crowe, *A History of the Gypsies of Eastern Europe and Russia*, Londres/New York, Tauris, 1995.
- ▶ – Guenter Lewy, *The Nazi Persecution of the Gypsies*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- ▶ – Romani Rose, *Den Rauch hatten wir täglich vor Augen... : Der nationalsozialistische Völkermord an den Sinti und Roma*, Heidelberg, Wunderhorn, 1999.

Voir aussi :

www.coe.int/t/dg4/education/roma/histoculture_FR.asp.

Pour aller plus loin...

■ Paula Nardai, une Rom d'Oberwart en Autriche, évoque en ces termes le sort réservé à sa famille à Auschwitz-Birkenau :

« Mon père était là, de même que ma mère, ma sœur aînée âgée de 18 ans, moi-même et mon frère de 9 ans. Et mon autre frère, aussi, celui qui était plus âgé et avait travaillé à Kiel. Ma mère, je peux dire qu'elle a survécu un mois. Mon père, ils l'ont tellement roué de coups en s'acharnant sur son crâne qu'il est devenu aveugle. L'une des baraques était appelée Lazarett [infirmerie] : celui qui y était admis n'en ressortait jamais vivant. Ils l'ont battu au point de le rendre aveugle. Ils s'en sont débarrassés et nous ne l'avons jamais revu. Ma sœur a été affectée à la cuisine pour peler des pommes de terre. Et mon petit frère, c'était la première fois qu'il était contraint de travailler. J'étais loin, je l'ai laissé dans la baraque le matin pour partir travailler avec mon Aussenkommando [groupe de travail affecté à des tâches à l'extérieur du camp] et lorsque je reviens, qu'est-ce que je vois ? L'enfant n'est plus là. Je demande aux autres : "Où est l'enfant ?" – "Ils l'ont emmené." Ils avaient pris les enfants pour les porter jusqu'aux chambres à gaz. Et je n'avais plus le droit de sortir. Je ne pouvais même pas sortir poser des questions à quiconque, car nul n'était autorisé à sortir de la baraque après le travail sauf pour le *zum Abzählen* [appel]. »

(Gerhard Baumgartner, projet Education des enfants roms en Europe.)

■ Karl Stojka était le quatrième des six enfants d'une famille tzigane catholique qui vivait dans un village en Autriche. Les Stojka gagnaient leur vie comme marchands de chevaux itinérants. Ils vivaient dans une roulotte et passaient l'hiver à Vienne, capitale de l'Autriche.

« J'ai grandi habitué à la liberté, aux voyages et au dur labeur. En mars 1938, nous avons garé notre roulotte pour l'hiver sur un terrain à Vienne. L'Allemagne a annexé l'Autriche juste avant mon septième anniversaire. Les Allemands nous ont ordonné de ne pas sortir de notre roulotte. Mes parents l'avaient donc transformée en un chalet de bois mais je n'avais pas l'habitude d'être entouré par des murs en permanence. Mon père et ma sœur aînée ont commencé à travailler à l'usine et je suis entré à l'école. En 1943, ma famille a été déportée vers le camp nazi de Birkenau qui comptait des milliers de Tsiganes. Nous étions entourés de fils barbelés. En août 1944, seuls 2 000 Tsiganes ont été laissés en vie ; 918 des nôtres ont été placés dans un convoi à destination de Buchenwald dans le cadre du travail obligatoire. Là-bas, les Allemands ont jugé que 200 d'entre nous étaient incapables de travailler et nous ont renvoyés à Birkenau. J'étais l'un d'eux ; ils ont pensé que j'étais trop jeune. Mon frère et mon oncle leur ont affirmé que j'avais 14 ans mais que j'étais nain. J'ai pu rester. Les autres sont repartis et ont été gazés. »

Karl fut ensuite déporté dans le camp de concentration de Flossenbürg. Il fut libéré par les troupes américaines en 1945.

FICHE 13

LE GÉNOCIDE DES JUIFS D'EUROPE LA SHOAH

La Shoah est un terme hébraïque biblique issu du livre d'Isaïe, 47, 11, qui désigne une catastrophe. Largement diffusé auprès du public francophone depuis le film éponyme de Claude Lanzmann, ce mot désigne le projet d'extermination organisée et planifiée des Juifs d'Europe par le régime nazi. (En anglais, le mot Holocaust est utilisé.) Dans pratiquement tous les pays d'Europe, les personnes de religion juive ou ayant été désignées comme telles par les lois de Nuremberg ont été victimes de mesures racistes avant d'être regroupées, raflées. A la suite de cela, hommes, femmes et enfants ont été soit assassinés sur place, soit déportés en train, dans des wagons à bestiaux, vers des centres d'extermination situés à l'est de l'Allemagne. Au total, les deux tiers de la population juive d'Europe ont été anéantis – soit plus de 5 millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Certaines personnes se sont opposées à la déportation (on les appelle les Justes) en cachant et en protégeant, à leurs risques et périls, des personnes juives.

Chronologie, idéologie, textes

■ L'idéologie antisémite qui a permis le génocide des Juifs d'Europe précède le nazisme. Hitler, dans son ouvrage *Mein Kampf*, fait part d'une vision du monde selon laquelle les Juifs seraient à l'origine de la défaite de l'Allemagne lors de la première guerre mondiale et plus généralement coupables de la désorganisation du monde.

■ Avec l'arrivée au pouvoir des nazis, le régime édicte en six ans plus de 400 lois privant les Juifs de leurs droits civiques, civils et économiques. Parallèlement, la spoliation des biens appartenant à des personnes juives est mise en œuvre.

■ Le 15 septembre 1935, les lois de Nuremberg sont promulguées, ce sont les premières lois sur la « pureté de la race ». Avec l'adoption de ces lois, l'Allemagne est devenue légalement un régime raciste. A partir de 1939 et de l'invasion de la Pologne, les premiers massacres de Juifs ont lieu. Ils sont toutefois encore ponctuels et frappent alors les Juifs tout comme les Slaves (voir fiche Slaves). A partir de l'automne 1941, le port de l'étoile jaune est progressivement imposé aux Juifs d'Allemagne et des pays occupés. A l'Est (Pologne, etc.), les Juifs sont dans un premier temps parqués dans des ghettos. (Aussi, les nombreux actes de résistance dans les ghettos vont-ils à l'encontre du stéréotype selon lequel les Juifs sont des victimes passives.)

■ Le grand tournant concernant la politique nazie à l'égard des Juifs a lieu le 20 janvier 1942 lors de la Conférence de Wannsee où est validé le projet de « Solution finale de la question juive », autrement dit la mise à mort de tous les Juifs d'Europe. A partir de ce moment entrent en fonction des centres de mise à mort (improprement appelés « camps d'extermination »). Ces centres (Belzec, Chelmno, Maïdanek, Sobibor, Stutthof et Treblinka) ne sont rien d'autre que des terminus de lignes ferroviaires. Des équipes spéciales assassinent, par le gaz, indistinctement hommes, femmes et enfants. Ces lieux n'ont qu'une seule



illustration : Francine Mayran

fonction, l'extermination, et se différencie en ce sens des camps de concentration. Le camp d'Auschwitz-Birkenau fait exception car il a différentes fonctions, il est à la fois un camp de concentration et un centre de mise à mort.

Mesures prises et étapes de la persécution

■ Les lois promulguées à l'encontre des Juifs visent à les stigmatiser (marquage au moyen d'une étoile), à les ostraciser (interdiction d'utiliser les transports en commun ou d'aller dans les parcs publics) et encore à les exproprier (aryanisation des biens juifs).

■ Depuis son arrivée au pouvoir, Hitler a cherché à faire partir d'Allemagne tous les Juifs en les expulsant ou en les incitant à émigrer. En 1939, après la conquête de la Pologne, les Juifs sont déportés et placés dans des ghettos. A la suite de cela, en 1940, après la défaite de la France, l'idée est émise de déplacer tous les Juifs vers l'île de Madagascar. Parallèlement, la politique de ghettoïsation est réellement mise en œuvre (le premier ghetto est créé en avril 1940 à Łódź). Dans les ghettos, les Juifs meurent de faim et de maladies liées à la promiscuité et aux mauvaises conditions d'hygiène. A partir de 1941, les Juifs d'Union soviétique sont assassinés par arme à feu par les Einsatzgruppen. En 1942, la « Solution finale de la question juive » est mise en œuvre dans l'ensemble de l'Europe occupée. Jusqu'à la toute fin de la guerre, la mise à mort de centaines de milliers de Juifs est industriellement organisée et est prioritaire par rapport aux autres objectifs militaires, économiques ou stratégiques.

Conséquences

■ Les conséquences de la Shoah sont nombreuses et irréparables. Entre 5 et 6 millions de personnes juives ont été victimes des politiques nazies de persécution et de la « Solution finale ». Au lendemain de la guerre, la plupart des communautés juives d'Europe étaient décimées. La Pologne qui comptait plus de 3 millions de Juifs avant la guerre n'en compte plus que quelques milliers aujourd'hui. L'ensemble de la culture juive d'Europe de l'Est, tout comme la langue en usage dans ces communautés (le yiddish) ont été quasiment rayés de la carte.

■ La gravité des crimes commis et les méthodes employées sont à l'origine de la création (en 1944) du terme de *génocide*. Une autre conséquence est la création (en 1945) du premier tribunal international (à Nuremberg) afin de juger et condamner les dirigeants nazis.

■ S'agissant des survivants de la Shoah, quelques-uns ont tenté de se reconstruire dans leur pays d'origine mais la plupart ont émigré, principalement en Israël ou en Amérique afin de recommencer une nouvelle vie.

La position du Conseil de l'Europe

■ Selon le Conseil de l'Europe et l'ensemble des Etats membres, l'Holocauste est un héritage européen qui a des racines communes aux différentes nations d'Europe et il existe une responsabilité européenne qu'il convient d'assumer. Les activités du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de la mémoire de la Shoah sont définies par la Recommandation Rec(2001)15 relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI^e siècle, adoptée en 2001, qui préconise notamment que dans chaque Etat membre une journée par an soit consacrée à cette question.

Références bibliographiques

- ▶ Wolfgang Benz, *Der Holocaust*, Munich, Beck, 2008.
- ▶ Anne Grynberg, *La Shoah, l'impossible oubli, témoignages et documents*, Paris, Gallimard, 1995.
- ▶ Raul Hilberg, *The destruction of the European Jews*, New Haven, Yale University Press, 2003.
- ▶ Peter Longerich, *Holocaust : The Nazi Persecution and Murder of the Jews*. Oxford, Oxford University Press, 2010.
- ▶ Anne-Lise Stern, *Le savoir déporté*, Paris, Seuil, 2004.
- ▶ Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, Paris, Plon, 1992.



Références filmographiques

- ▶ *La Rafle*, réal. Roselyne Bosch, 2010, 115 min.
- ▶ *Nuit et brouillard*, réal. Alain Resnais, 1955, 32 min.
- ▶ *Les Survivants*, réal. Patrick Rotman, 2005, 114 min.

Pour aller plus loin...

■ Témoignage de Georges Wellers, né en 1905, déporté en tant que Juif depuis Drancy à Auschwitz puis à Buchenwald. Après la guerre, il s'est fait connaître internationalement en tant qu'historien de la Shoah.

« L'opération se déroulait de la manière suivante. Dès l'arrêt du train, les déportés étaient obligés de sortir des wagons, et on les rangeait en colonne sur le quai. Là il y avait un officier allemand, assez élégant, qui faisait le tri. Chacun devait se présenter devant lui. Sans poser aucune question, l'officier faisait un geste, ordonnant de se diriger soit vers la gauche, soit vers la droite. Très rapidement on voyait que d'un côté se trouvaient les hommes et les femmes valides, de l'autre côté toutes sortes de gens, des femmes chargées d'enfants, des vieillards, etc. Dans mon esprit, il s'agissait dans un cas de ceux qui allaient être astreints au travail, dans l'autre cas de ceux qui seraient mieux traités... J'avais, il est vrai, entendu parler des chambres à gaz à la fin de 1942, quand j'étais encore en France, mais je n'y avais pas cru. Je n'y croyais toujours pas à mon arrivée à Auschwitz. Aussi ai-je passé cette sélection sans aucune appréhension. Le moment où j'ai compris, c'est quarante-huit heures plus tard, quand un de mes meilleurs amis, un médecin que je connaissais de l'avant-guerre, m'a raconté sa propre histoire. Il était parti avec sa femme et ses deux enfants, un garçon de 14 ans, mais de taille assez grande, et une fille de 11 ans. A l'arrivée, toute la famille était passée par l'opération de sélection. L'officier sélectionneur avait donc envoyé d'un côté le père et le fils, sans se préoccuper de l'âge du garçon, de l'autre côté la mère avec la fillette. Mon ami lui aussi croyait qu'elles seraient mieux traitées. Aussi, s'approchant de l'officier, il lui dit : "Mais mon fils n'a que 14 ans. Est-ce qu'il peut rejoindre sa mère ?" L'officier s'est contenté de répondre : "Bitte" (je vous en prie). Et mon ami de conclure : "Tu vois, c'est moi-même qui ai envoyé mon fils à la chambre à gaz." »

(Georges Wellers, « Les Juifs : des *Einsatzgruppen* aux chambres à gaz », in François Bédarida (dir.), *La politique nazie d'extermination*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 261.)

Officiers allemands coupant les cheveux d'un homme juif (Mémorial de la Shoah), MIX_493

FICHE 14

LA PERSÉCUTION NAZIE DES « ASOCIAUX »

Les « asociaux » porteurs du triangle noir dans les camps de concentration sont rarement mentionnés au sein de la liste des groupes de victimes du nazisme. Ce groupe de victimes oubliées mérite pourtant sa place dans la mémoire et l'histoire du nazisme car il permet de mieux éclairer et comprendre la logique d'exclusion et de persécution nationale-socialiste. Les personnes qualifiées d'asociales sont tout autant des hommes que des femmes et la définition même du terme d'« asocial(e) » reste floue. Était catégorisée comme asociale toute personne n'appartenant pas directement aux autres catégories de victimes et dont le comportement ou l'attitude n'était pas considérés comme conforme du point de vue nazi – ce qui faisait de ces personnes des *Gemeinschaftsfremde*, des « étrangers à la communauté du peuple ».

Chronologie, idéologie, textes

Les idéologues racistes nazis ont développé l'idée qu'il était nécessaire d'éliminer les éléments les plus faibles et les moins productifs de la société pour préserver ce qu'ils appelaient « l'hygiène du peuple ». Pour donner quelques exemples, il s'agissait d'ostraciser les personnes qualifiées de paresseuses, celles atteintes de la tuberculose, les chômeurs, les prostitué(e)s, les mendiant(e)s, les personnes considérées comme alcooliques, ou les Tsiganes.

Dès 1933, une loi de prévention des maladies héréditaires commande une stérilisation préventive des personnes socialement indésirables. Mais ce n'est qu'en 1937 qu'un texte de loi daté du 14 décembre, le décret de lutte préventive contre la criminalité, explicite que « toute personne sans emploi, criminelle d'habitude et qui à travers son comportement asocial met en danger la collectivité doit être internée à titre préventif en camp de concentration ».

En septembre 1942, Joseph Goebbels explique dans un discours que les asociaux doivent être internés à vie en camp de concentration dans le cadre du programme « Vernichtung durch Arbeit » (Destruction par le travail) qui a aussi concerné les Tsiganes.

Mesures prises et étapes de la persécution

Deux grandes étapes dans la persécution des asociaux peuvent être distinguées. La première en 1933, c'est-à-dire dès l'arrivée au pouvoir des nazis, la seconde en 1937-1938, donc avant l'entrée en guerre de l'Allemagne.

La première mesure prise à l'encontre des asociaux a lieu dès septembre 1933. Une campagne de presse assortie de rafles est organisée durant une semaine dans les accueils de nuit, les auberges, lieux de rencontre pour sans-abri et personnes connues pour être en marge de la société. Ces personnes sont emprisonnées et internées dans un camp créé à cet effet à Meseritz.



illustration : Francine Mayran

Parallèlement, les maires de différentes communes, tout comme certains travailleurs sociaux, procurent à la police des listes d'asociaux. Pour les membres de ces institutions, cette procédure permettait de diminuer le nombre de personnes assistées ou dormant dans des centres d'hébergement, et cela d'autant plus que le transfert et l'hébergement en camp de concentration étaient proposés gratuitement ! Dans de nombreux cas, à côté du formulaire d'envoi en camp était précisé « retour non souhaité » ou bien « doit s'améliorer en camp ».

Ce n'est qu'en juin 1938 qu'un changement majeur a lieu. Les asociaux sont systématiquement internés dans des camps de concentration dans le cadre de l'opération « Arbeitsscheu Reich » (Fainéants du travail du Reich). Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes sont arrêtés puis internés en camp de concentration dans le cadre de cette opération. Cela permet de comprendre pourquoi en 1938-1939 les asociaux forment pendant quelques mois le groupe numériquement le plus important dans les camps. Ils portent un triangle noir.

Le groupe des triangles noirs connaît des conditions de vie particulièrement difficiles à l'intérieur des camps. Du fait que leur triangle signifie « asocial », ils sont particulièrement mal perçus par leurs camarades d'infortune et assignés aux travaux les plus difficiles dans le cadre de la politique de « rééducation » qui leur est infligée.

Conséquences

■ Environ 5 000 femmes et au moins 10 000 hommes ont été persécutés pour motif d'« asocialité ». La plupart sont morts en camp de concentration en raison de leur mauvaise intégration au sein de la société concentrationnaire et de leur assignation aux commandos de travail les plus rudes dans le cadre du programme « Vernichtung durch Arbeit ». Les asociaux n'ont jamais obtenu jusqu'à présent le statut de victimes du nazisme. Cela signifie pour les survivants qu'ils n'ont jamais pu obtenir ni carte de déporté, ni pension, ni excuses publiques pour la période d'internement en camp de concentration.

La position du Conseil de l'Europe

■ La question de la persécution d'un groupe aux contours aussi flous que celui des asociaux permet de réfléchir aux fondements du vivre ensemble et à la question de la solidarité au sein de la société conformément à la Recommandation 1849 (2008) du Conseil de l'Europe pour la promotion d'une culture de la démocratie et des droits de l'homme par l'éducation des enseignants. Actuellement, un rapport est en cours de préparation sur « Vivre ensemble au XXI^e siècle : un projet paneuropéen ».

Références bibliographiques

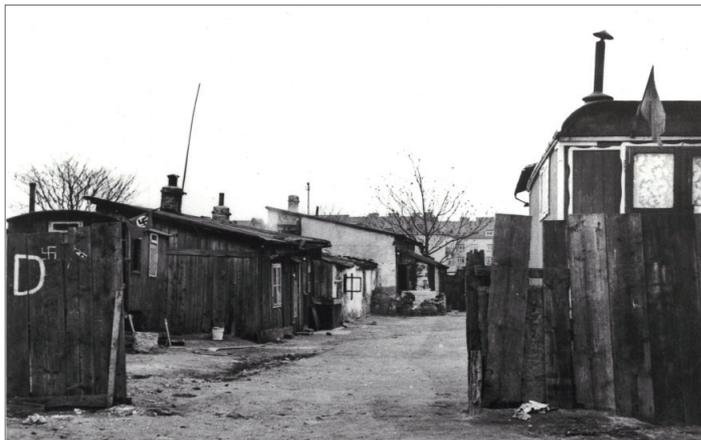
■ Aucun ouvrage de référence n'existe en langue française, seuls les livres de Wolfgang Ayass (en allemand) et de Richard Evans (en anglais) permettent de mieux comprendre ce groupe de victimes.

- ▶ Wolfgang Ayass, *Asoziale im Nationalsozialismus*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1995.
- ▶ Richard Evans, *The German underworld : deviants and outcasts in German history*, Londres, Routledge, 1988.
- ▶ Dietmar Sedlaczek, Thomas Lutz, Ulrike Puvogel, Ingrid Tomkowiak, *Minderwertig und asozial: Stationen der Verfolgung gesellschaftlicher Aussenseiter*, Zurich, Chronos, 2005.

Pour aller plus loin...

■ Voici deux extraits des dossiers de police de Cologne et de Duisbourg (Allemagne) concernant des « asociaux » :

- ▶ « D'après le dossier judiciaire de W., il s'agit principalement d'un homme asocial, fainéant et dépendant de l'alcool. Dans sa vie passée, il n'est jamais parvenu à occuper aucun emploi stable. En raison de sa fainéantise caractérisée, il a été licencié de tous les postes de travail qu'il avait occupés après quelques semaines de travail. Jusqu'à présent, il subvient à ses besoins grâce à la mendicité ou bien au moyen de pratiques habituellement condamnées pénalement ou de travaux tant divers que variés et occasionnels. Entre 1925 et 1928, il a été condamné huit fois pour vols, vols en réunion, recel, mendicité. Entre 1933 et 1942, il a été conduit deux fois dans une institution pour alcooliques et deux fois dans un centre de soins. W. a été stérilisé en 1934 dans la mesure où son hérédité est chargée : son père buvait et son grand-père tout comme la sœur de sa mère se trouvent ou se trouvaient dans des centres de soins pendant des années. »
- ▶ « D. est un fainéant qui n'a jamais eu de travail régulier. Il vit de mendicité et n'a pas de domicile fixe. L'ensemble de ses charges sont laissées à la collectivité. Pour cette raison, il sera interné en camp de concentration dans le cadre de l'action "Arbeits-scheu Reich". »



Quartier pauvre, Vienne
(Mémorial de la Shoah),
MIII_192_29